



REVENU AGRICOLE, SITUATION FINANCIÈRE ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Recueil de données 2016



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale Recueil de données, 2016

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, 2017

Version électronique disponible à l'adresse

www.agr.gc.ca/publicationseconomiques

No de catalogue A31-1F-PDF

ISSN 1488-0040

No d'AAC 12613F

Issued also in English under the title Farm Income, Financial Conditions and Government Assistance Data Book, 2016

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SOMMAIRE	3
SECTION A	
Revenu agricole	5
Méthodologie relative au revenu agricole	15
SECTION B	
Situation financière	17
Méthodologie relative à la situation financière des exploitations agricoles	31
SECTION C	
Dépenses publiques au secteur agroalimentaire	33
Méthodologie relative aux dépenses publiques	51
SECTION D	
Estimations du soutien à l'agriculture	57
Méthodologie relative aux indicateurs de soutien de l'OCDE	65

LISTE DES TABLEAUX

SECTION A : Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2006-2015	7
Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2010-2015	10
Tableau A.3 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2012-2014	12
Tableau A.4 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada, 2012-2014	13

SECTION B : Situation financière

Tableau B.1 : Actif agricole, Canada et provinces, au 31 décembre, 2006-2015	19
Tableau B.2 : Dette agricole en cours, Canada et provinces, 2006-2015	20
Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles par province, 2004-2016	21
Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 2010-2011 à 2015-2016	22
Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés dans le cadre de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), 2008-2009 à 2015-2016	23
Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2011-2015	24
Tableau B.7 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Ontario et au Michigan/Ohio/Indiana, 2015 et 2016	29
Tableau B.8 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants au Manitoba et au Minnesota/Dakota du Nord, 2015 et 2016	29
Tableau B.9 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Saskatchewan et au Montana, 2015 et 2016	30
Tableau B.10 : Dépenses d'exploitation agricole net totales, Canada, 2011-2015	30

SECTION C : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2009-2010 à 2016-2017	35
Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017	37
Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017	43
Tableau C.4 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017	47
Tableau C.5 : Importance du PIB agroalimentaire et des dépenses publiques au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017	49

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2013-2015	59
Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	60
Tableau D.3 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	61
Tableau D.4 : Transferts au titre d'un seul produit (TSP en pourcentage) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	62
Tableau D.5 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	62
Tableau D.6 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015.	63
Tableau D.7 : Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	64
Tableau D.8 : Estimation du soutien total (EST) à l'agriculture pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015	64

LISTE DES GRAPHIQUES

SECTION A. Revenu agricole

Graphique A.1(a) : Revenu monétaire net (dollars courants), Canada, 2006-2015	9
Graphique A.1b) : Revenu monétaire net (dollars de 2007) , Canada, 2006-2015	9

SECTION B. Situation financière

Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole selon la catégorie d'actifs, Canada, au 31 décembre, 2011-2015	19
Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole selon la catégorie de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2011-2015	20
Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles en 2016 par rapport au nombre d'exploitations agricoles en 2011, par province	21
Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des prêts en cours de FAC, par province, au 31 mars 2016	22
Graphique B.5 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés en vertu de la Loi canadienne sur les prêts agricoles, exercice 2015-2016	23
Graphique B.6 : Taux hypothécaire conventionnel et taux d'intérêt préférentiel, 2006-2016	28

SECTION C. Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada, 2009-2010 à 2016-2017	35
Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale	36
Graphique C.3 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, 2015-2016 et 2016-2017	48

ABRÉVIATIONS

CNS	Coefficient nominal de soutien	LPAACFC	Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative
CPA	Comptables professionnels agréés		
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net	LPCA	Loi sur les programmes de commercialisation agricole
ESC	Estimation du soutien aux consommateurs	NIIF	Normes internationales d'information financière
ESP	Estimation du soutien aux producteurs	PCSRA	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
ESSG	Estimation du soutien aux services d'intérêt général	PDF	Programme de données fiscales
EST	Estimation du soutien total	PIB	Produit intérieur brut
FAC	Financement agricole Canada	SEE	Société pour l'expansion des exportations
LCPA	Programme de la Loi canadienne sur les prêts agricoles	TSA	Transferts au titre d'un seul produit

SIGNES CONVENTIONNELS

n.c.	non calculé
..	non disponible
x	confidentiel ou trop peu fiable pour être publié

INTRODUCTION

Ce recueil de données se divise en quatre sections : la section A renferme de l'information relative au revenu agricole; la section B traite de la situation financière des exploitations agricoles; la section C renferme des données sur les dépenses publiques pour le secteur agroalimentaire; la section D renferme de l'information sur les estimations du soutien aux producteurs. Des notes sur la méthodologie utilisée sont fournies à la fin de chaque section. Le présent document renferme les données les plus récentes concernant les principaux indicateurs économiques et financiers.

COORDONNÉES

SECTION A : Revenu agricole

Revenu agricole global

Tabitha Rich

Tél : 613-773-1279

Courriel : tabitha.rich@canada.ca

Revenu agricole familial et revenu agricole à l'échelle de la ferme

Katrin Nagelschmitz

Tél : 613-773-2087

Courriel : katrin.nagelschmitz@agr.gc.ca

SECTION B : Situation financière

Dette agricole; faillites agricoles; prêts de Financement agricole Canada (FAC); *Loi canadienne sur les prêts agricoles* (LCPA); actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, en moyenne

Katrin Nagelschmitz

Tél : 613-773-2087

Courriel : katrin.nagelschmitz@agr.gc.ca

Le taux hypothécaire de FAC, les prix des engrais et des carburants, et les dépenses

Xianqiang Zhang

Tél : 613-773-2426

Courriel : xianqiang.zhang@agr.gc.ca

SECTION C : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Luc Tanguay

Tél : 613-773-2441

Courriel : luc.tanguay@agr.gc.ca

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Luc Tanguay

Tél : 613-773-2441

Courriel : luc.tanguay@agr.gc.ca

SOMMAIRE

REVENU AGRICOLE, SITUATION FINANCIÈRE ET AIDE GOUVERNEMENTALE RECUEIL DE DONNÉES

Le recueil de données intitulé " Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale " rassemble des séries de données historiques provenant de plusieurs sources en un document pratique sur les principaux indicateurs économiques et financiers du secteur agricole. Le recueil donne une vue d'ensemble de la situation de l'agriculture primaire et des dépenses que font les gouvernements pour assurer le dynamisme et la compétitivité du secteur. Ce recueil fournit également des renseignements utiles sur l'aide publique fournie au secteur, mais qui ne sont pas faciles à obtenir autrement.

Les renseignements inclus dans le recueil sont fournis par plusieurs organisations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et par d'autres ministères fédéraux. Ils sont aussi préparés en consultation avec les ministères provinciaux responsables de l'agriculture.

Le recueil de données est divisé en quatre sections. La section A présente des renseignements relatifs au revenu agricole. La section B contient des renseignements sur la situation financière des exploitations agricoles. La section C renferme des données sur les dépenses publiques au secteur agroalimentaire et la section D présente les estimations du soutien à l'agriculture. Des notes intégrées à la fin de chaque section fournissent des renseignements sur la méthodologie. Chaque édition du recueil présente les données les plus récentes sur les principaux indicateurs économiques et financiers.

POINTS SAILLANTS

Section A - Revenu agricole

- En 2015, les recettes tirées des productions végétales et animales ont totalisé 57,6 milliards de dollars, soit le niveau le plus élevé depuis les 10 dernières années (2006-2015). L'augmentation des recettes tirées du marché en 2015 est attribuable aux recettes sans précédent des productions végétales (31,9 milliards de dollars) et aux recettes record des productions animales (25,7 milliards de dollars).
 - Les paiements des programmes ont totalisé 2,1 milliards de dollars en 2015, soit la même somme que pour l'année précédente. Depuis 2008, les revenus élevés réalisés grâce aux conditions favorables des marchés ont entraîné une réduction des paiements de programme.
 - En 2015, le revenu monétaire net (en valeur nominale) s'est chiffré à 15,2 milliards de dollars, ce qui représente le niveau le plus élevé jamais enregistré, dépassant même le dernier record de 14,0 milliards de dollars établi en 2014. À titre de comparaison, le revenu monétaire net le plus faible au cours de la période de référence 2006-2015 a été de 5,9 milliards de dollars, en 2006.
- Les données sur le total des revenus d'exploitation moyens et les dépenses pour 2014 montrent que les exploitations agricoles de Terre-Neuve ont produit les revenus d'exploitation les plus élevés pour un total de 694 692 \$, alors que c'est en Saskatchewan que les exploitations agricoles enregistrent les revenus d'exploitation les plus faibles, à 363 688 \$. À l'échelle nationale, les revenus d'exploitation moyens se situaient à 418 080 \$ et les dépenses d'exploitation à 347 084 \$ pour un bénéfice net d'exploitation de 70 997 \$. Il s'agit d'une augmentation de 2 % par rapport au bénéfice net d'exploitation enregistré l'année précédente, lequel se chiffrait à 69 507 \$.
 - Le bénéfice net d'exploitation moyen varie considérablement selon le type d'exploitation agricole. En 2014, les éleveurs de porc ont enregistré le bénéfice net d'exploitation moyen le plus élevé (294 862 \$), ce qui représente une augmentation de 154 % par rapport à l'année précédente. Ils sont suivis en deuxième place par les producteurs de pommes de terre (238 519 \$). Le bénéfice net d'exploitation moyen des producteurs de céréales et d'oléagineux s'est chiffré à 84 492 \$, à 153 611 \$ pour les producteurs laitiers et à 25 764 pour les éleveurs de bovins.

Section B - Situation financière des exploitations agricoles

- L'actif total des exploitations agricoles se chiffrait à 561,1 milliards de dollars en 2015. Les biens immobiliers agricoles, constitués des terres et des immeubles, représentaient près des trois quarts du total de l'actif des exploitations en 2015.
- Les agriculteurs contractent des dettes pour assumer des obligations financières à court terme et pour investir dans leur exploitation afin de tirer profit de nouveaux débouchés commerciaux. En 2015, la dette agricole totale au Canada s'élevait à 91,8 milliards de dollars.
- En 2016, 27 exploitations agricoles ont déclaré faillite, ce qui représente une légère hausse par rapport aux 25 faillites en 2014 et aux 20 en 2015. C'est au Québec qu'on a enregistré le plus grand nombre de faillites (11 en 2016). Au Canada, le nombre de faillites agricoles suit en général une tendance à la baisse depuis dix ans, bien que cette baisse se soit stabilisée récemment.
- Financement agricole Canada (FAC) a approuvé 46 796 nouveaux prêts en 2015-2016. Le montant moyen des prêts approuvés par FAC s'est élevé à 191 689 \$.

- En 2015-2016, 1 414 nouveaux prêts ont été enregistrés en vertu de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA). Près de 71 % des nouveaux prêts ont été octroyés en Saskatchewan.
- De façon générale, les bilans des exploitations agricoles ont été encourageants en 2015, la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. En moyenne, les exploitations agricoles canadiennes ont déclaré 3,4 millions de dollars d'actifs et 0,6 million de dollars de dettes, totalisant un avoir net de 2,8 millions de dollars. On observe des variations considérables selon le type d'exploitation. L'avoir net moyen est de 5,8 millions de dollars pour les élevages avicoles; 4,6 millions pour les producteurs de pommes de terre; 3,8 millions pour les fermes laitières; 2,9 millions pour les élevages de porcs; 3,1 millions pour les exploitations céréalières; 2,1 millions pour les élevages de bovins de boucherie.
- Au chapitre des provinces, les exploitations de la Colombie-Britannique ont déclaré l'avoir net moyen le plus élevé au Canada, soit 3,6 millions de dollars, suivies de l'Alberta, à 3,5 millions de dollars. Par contre, les exploitations des provinces de l'Atlantique ont enregistré l'avoir net moyen le plus faible à 1,7 million de dollars.
- À l'automne 2016, l'urée coûtait en moyenne 506 \$ la tonne en Ontario, 396 \$ la tonne au Manitoba et 383 \$ la tonne en Saskatchewan. Les agriculteurs de l'Ontario ont payé un peu plus pour l'urée que les agriculteurs des États américains voisins (Michigan, Ohio et Indiana), tandis que les agriculteurs du Manitoba l'ont payé légèrement moins cher que ceux du Minnesota et du Dakota du Nord et les agriculteurs de la Saskatchewan, moins cher que ceux du Montana.
- De plus, à l'automne 2016, les agriculteurs de la Saskatchewan et du Manitoba bénéficiaient de prix moins élevés pour l'essence que leurs homologues de l'Ontario, alors que le prix du diesel était plus bas en Ontario et en Saskatchewan qu'au Manitoba. Les agriculteurs de l'Ontario et du Manitoba ont payé l'essence et le diesel plus cher que leurs homologues dans les états américains voisins.
- Les dépenses nettes totales liées à l'exploitation agricole ont augmenté de 2 % en 2015 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 51,6 milliards de dollars. Une bonne partie de cette hausse est attribuable à l'augmentation de l'amortissement, du coût d'achat du bétail, des engrais et de la chaux, des salaires en espèces, du logement et des repas. Toutefois, le coût d'exploitation de la machinerie plus bas et les dépenses au chapitre de l'assurance-récolte et contre la grêle plus faibles ont compensé cette hausse en partie.

Section C - Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

- Le total des dépenses publiques au soutien du secteur de l'agriculture et agroalimentaire a diminué de 3,8 % en 2015-2016 passant à 5,18 milliards de dollars. Les dépenses fédérales ont diminué de 3,4 % pour s'établir à 2,62

milliards de dollars, alors que les dépenses provinciales ont connu une baisse de 4,2 % pour s'établir à 2,56 milliards de dollars.

- On prévoit que les dépenses fédérales augmenteront de 2,3 % en 2016-2017 pour s'établir à 2,68 milliards de dollars, tandis que les dépenses provinciales devraient aussi augmenter de 7,4 % en 2016-2017 pour s'établir à 2,75 milliards de dollars. On estime que les dépenses totales s'accroîtront de 4,8 % pour s'établir à 5,43 milliards de dollars.
- En 2015-2016, les paiements de programmes fédéraux aux producteurs ont diminué pour s'établir à 0,81 milliard de dollars, ce qui représente 28 % des dépenses fédérales totales. On estime que ces paiements augmenteront pour s'établir à 1,17 milliard de dollars en 2016-2017 et constitueront 38 % des dépenses fédérales totales. Sur le plan provincial, les paiements de programmes provinciaux aux producteurs ont diminué en 2015-2016 pour s'établir à 0,97 milliard de dollars et représenter 34 % de toutes les dépenses provinciales. Toutefois, ils devraient remonter à 1,2 milliard de dollars en 2016-2017 et ainsi représenter 40 % des dépenses provinciales totales.
- Les paiements des programmes fédéraux en tant que pourcentage du PIB agricole devraient passer de 12,2 % en 2015-2016 à 11,9 % en 2016-2017, alors que les paiements des programmes provinciaux devraient augmenter pour représenter 12,3 % du PIB agricole en 2016-2017, comparativement à 11,9 % en 2015-2016.

Section D - Estimation du soutien au secteur agricole

- Exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes, l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) au Canada a légèrement diminué, passant de 10 % en 2014 à 9 % en 2015.
- De 2014 à 2015, l'ESP exprimée en pourcentage des recettes agricoles brutes a diminué aux États-Unis (de 10 % à 9 %) et au Mexique (de 10 % à 9 %), alors qu'elle est demeurée inchangée en Australie et en Nouvelle-Zélande (à 1 %) et qu'elle a augmenté dans l'Union européenne (de 18 % à 19 %).
- Le soutien à des produits particuliers a diminué au fil du temps, mais certains produits reçoivent encore aujourd'hui beaucoup de soutien. Le niveau de ce soutien est établi par l'indicateur des transferts au titre d'un seul produit (TSP) qui mesure les transferts liés à la production d'un seul produit. Cet indicateur est exprimé en pourcentage des recettes brutes pour le produit en question.
- En 2015, le lait est le produit qui a reçu le plus haut niveau de soutien au Canada avec un TSP de 47 %. Dans l'Union européenne, c'est le bœuf et le veau qui ont reçu le plus haut niveau de soutien avec un TSP de 28 %. Aux États-Unis, le lait a reçu le plus haut niveau de soutien avec un TSP de 15 %.



SECTION A

Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2006-2015

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
Recettes des cultures											
2006	17	234	150	223	1 581	3 794	1 291	3 690	2 641	1 108	14 729
2007	18	236	123	207	1 690	4 125	2 223	5 228	3 484	1 113	18 448
2008	15	241	125	221	2 160	4 605	2 777	7 017	4 738	1 115	23 016
2009	18	256	123	249	2 140	4 725	2 816	7 298	4 417	1 172	23 214
2010	18	252	129	236	2 111	5 203	2 683	6 675	3 784	1 210	22 302
2011	17	318	139	271	2 410	5 507	2 550	8 189	5 189	1 237	25 827
2012	17	319	152	254	2 648	6 420	2 718	9 151	6 476	1 329	29 484
2013	17	321	165	288	2 754	6 516	3 468	9 712	6 366	1 388	30 996
2014	17	308	170	291	2 639	6 227	3 254	9 834	5 942	1 434	30 115
2015	17	302	173	295	2 713	6 287	3 211	11 197	6 230	1 523	31 947
Recettes du bétail											
2006	79	121	303	204	3 869	4 350	1 801	1 724	4 193	1 133	17 776
2007	87	127	318	219	4 096	4 550	1 753	1 705	4 301	1 172	18 328
2008	93	120	349	224	4 321	4 792	1 716	1 730	4 266	1 298	18 911
2009	89	119	324	223	4 242	4 591	1 651	1 484	4 080	1 252	18 055
2010	99	125	355	217	4 485	4 716	1 748	1 530	4 400	1 213	18 888
2011	101	133	373	245	4 893	5 305	1 920	1 637	4 419	1 302	20 329
2012	112	143	419	252	4 928	5 326	1 934	1 688	4 698	1 375	20 875
2013	120	144	428	259	5 037	5 516	1 993	1 894	4 782	1 371	21 545
2014	108	146	361	262	5 509	6 217	2 493	2 711	6 404	1 479	25 690
2015	113	151	400	270	5 283	6 158	2 334	2 644	6 781	1 559	25 693
Recettes totales du marché											
2006	95	355	453	426	5 450	8 144	3 091	5 414	6 834	2 241	32 505
2007	105	363	441	426	5 786	8 675	3 977	6 933	7 785	2 285	36 776
2008	108	362	474	446	6 481	9 398	4 493	8 747	9 005	2 413	41 927
2009	107	375	447	471	6 382	9 316	4 467	8 783	8 496	2 424	41 269
2010	117	377	483	453	6 596	9 919	4 431	8 205	8 184	2 424	41 190
2011	118	452	512	516	7 304	10 812	4 470	9 826	9 608	2 539	46 156
2012	129	462	571	506	7 576	11 745	4 652	10 839	11 174	2 705	50 359
2013	138	466	593	547	7 791	12 032	5 462	11 606	11 148	2 759	52 542
2014	125	454	531	553	8 148	12 444	5 746	12 545	12 347	2 913	55 805
2015	130	452	572	565	7 995	12 445	5 545	13 840	13 011	3 083	57 639
Paiements des programmes											
2006	1	21	15	34	858	662	626	1 267	945	105	4 534
2007	1	21	18	31	1 134	598	413	871	907	96	4 089
2008	1	33	14	31	1 092	649	350	680	1 174	108	4 133
2009	0	36	16	30	1 060	369	386	462	830	102	3 290
2010	1	33	13	24	617	287	349	912	817	82	3 135
2011	1	33	16	25	656	283	501	1 218	681	66	3 478
2012	1	21	10	32	769	309	495	949	772	48	3 405
2013	0	31	11	21	506	350	371	655	696	44	2 686
2014	1	22	42	14	321	277	231	612	549	31	2 100
2015	0	23	10	6	201	306	305	585	653	37	2 126
Recettes monétaires totales											
2006	96	377	468	460	6 308	8 806	3 717	6 682	7 779	2 346	37 039
2007	106	385	459	457	6 920	9 273	4 389	7 804	8 692	2 381	40 866
2008	109	394	489	477	7 573	10 047	4 844	9 427	10 179	2 522	46 060
2009	108	411	463	502	7 443	9 685	4 853	9 244	9 326	2 525	44 560
2010	117	410	496	477	7 213	10 207	4 781	9 117	9 001	2 505	44 325
2011	119	485	528	541	7 959	11 095	4 971	11 043	10 289	2 605	49 634
2012	130	483	580	539	8 346	12 054	5 146	11 788	11 946	2 752	53 764
2013	138	497	604	568	8 296	12 382	5 833	12 261	11 844	2 804	55 227
2014	125	476	574	567	8 469	12 721	5 978	13 156	12 896	2 943	57 905
2015	130	476	582	571	8 197	12 752	5 849	14 426	13 664	3 120	59 766

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0001 - Recettes monétaires et Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 2006-2015 (suite)

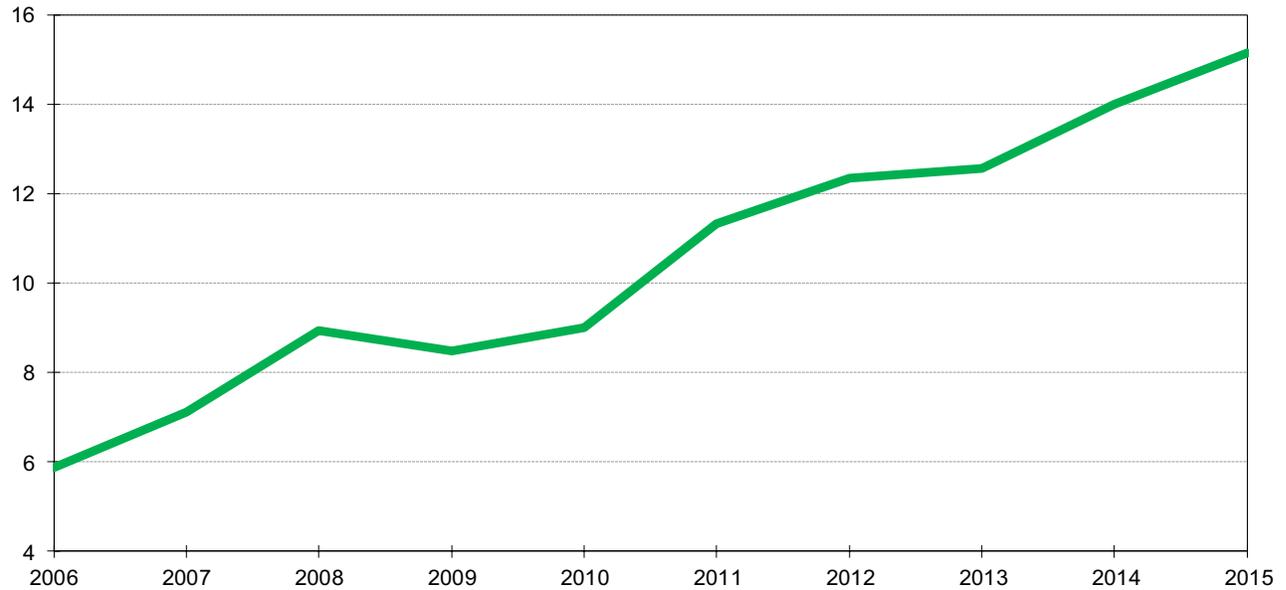
	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	- millions de \$ -										
Dépenses d'exploitation nettes											
2006	85	317	382	377	5 088	7 573	3 223	5 301	6 756	2 070	31 171
2007	95	329	400	391	5 590	8 050	3 551	5 927	7 227	2 195	33 756
2008	102	348	431	411	5 940	8 553	3 999	6 880	8 071	2 392	37 128
2009	104	361	420	418	5 817	8 466	3 869	6 661	7 702	2 262	36 079
2010	103	348	422	408	5 499	8 392	3 776	6 380	7 735	2 261	35 324
2011	109	367	442	426	6 047	8 869	3 951	7 221	8 492	2 377	38 300
2012	115	387	478	441	6 242	9 469	4 372	8 077	9 313	2 510	41 404
2013	119	385	487	445	6 425	9 727	4 578	8 403	9 537	2 558	42 664
2014	119	385	499	437	6 510	10 051	4 560	8 637	10 119	2 581	43 899
2015	119	390	509	442	6 540	10 290	4 663	8 676	10 341	2 642	44 613
Revenu monétaire net											
2006	11	60	86	84	1 220	1 234	495	1 380	1 023	276	5 868
2007	11	56	59	66	1 330	1 223	838	1 877	1 465	186	7 109
2008	8	46	57	65	1 633	1 494	845	2 547	2 107	130	8 932
2009	3	49	43	84	1 626	1 219	985	2 583	1 624	264	8 481
2010	14	63	74	69	1 715	1 815	1 004	2 738	1 266	244	9 001
2011	10	117	86	115	1 912	2 226	1 020	3 823	1 797	228	11 334
2012	15	96	102	98	2 103	2 586	775	3 710	2 633	242	12 360
2013	19	112	117	123	1 871	2 655	1 255	3 858	2 307	245	12 563
2014	6	91	75	130	1 958	2 670	1 417	4 519	2 777	362	14 006
2015	11	85	73	129	1 656	2 462	1 186	5 750	3 323	477	15 153
Revenu net réalisé											
2006	4	19	34	33	569	120	37	420	-161	-25	1 047
2007	4	16	6	13	649	86	375	871	234	-136	2 118
2008	0	6	2	14	924	326	358	1 508	833	-216	3 754
2009	-4	8	-16	30	868	10	468	1 455	295	-92	3 023
2010	6	22	16	17	962	611	478	1 578	-50	-110	3 532
2011	2	75	25	62	1 119	950	458	2 544	413	-140	5 509
2012	7	52	41	44	1 283	1 257	194	2 375	1 187	-135	6 305
2013	11	66	54	68	1 030	1 289	648	2 447	789	-139	6 262
2014	-2	43	10	74	1 103	1 272	783	3 033	1 186	-34	7 469
2015	1	36	6	73	785	1 004	515	4 155	1 619	74	8 268
Revenu net total											
2006	4	47	32	57	470	-11	323	-161	-448	-64	251
2007	3	-9	6	1	731	-143	272	479	-55	-154	1 130
2008	-1	-21	1	-6	754	370	879	3 717	1 571	-252	7 014
2009	-4	5	-26	33	791	10	501	1 983	-329	-117	2 847
2010	6	39	16	27	984	527	-85	746	272	-119	2 413
2011	1	62	26	10	1 107	1 344	-27	2 709	940	-86	6 085
2012	5	59	42	77	1 299	1 184	926	2 227	669	-153	6 335
2013	11	65	56	58	1 104	1 343	1 461	5 874	2 516	-80	12 409
2014	-2	49	10	80	1 039	1 196	425	1 668	409	-63	4 810
2015	2	42	7	87	988	1 205	819	3 683	1 336	103	8 272

Sources : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0001 - Recettes monétaires et Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique A.1(a) : Revenu monétaire net (dollars courants), Canada, 2006-2015

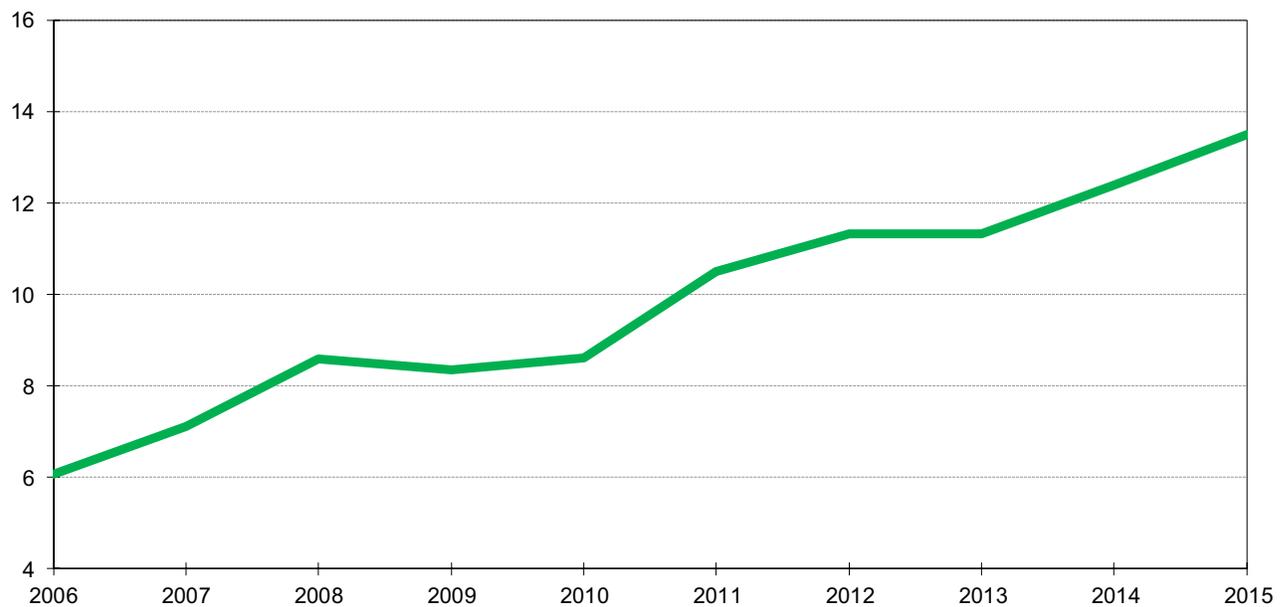
milliards de \$



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0009 - Revenu agricole net.

Graphique A.1(b) : Revenu monétaire net (dollars de 2007), Canada, 2006-2015

milliards de \$



Sources : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0009 - Revenu agricole net, Tableau 380-0102 - Indices des prix, produit intérieur et calculs effectués par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2010-2015

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	- millions de \$ -										
2010											
Assurance-production ¹	0	17	2	14	87	50	169	320	469	28	1 157
PCSRA	0	1	0	1	4	1	-1	7	0	1	13
Agri-stabilité	0	11	9	6	268	154	92	113	136	44	834
Agri-investissement ²	0	3	1	2	61	63	38	82	72	6	328
CSRN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	195	15	0	0	0	0	210
Autres paiements ³	0	2	0	1	2	2	51	390	141	3	593
Paiements totaux avant rabais	1	33	13	24	617	287	349	912	817	82	3 135
Rabais sur intrants	0	1	1	0	1	4	32	0	4	0	42
Paiements totaux	1	34	13	24	618	292	382	912	821	82	3 177
Primes des producteurs	0	6	1	3	88	74	110	320	275	6	883
2011											
Assurance-production ¹	0	20	2	9	36	60	313	528	330	12	1 309
PCSRA	0	0	0	0	1	0	2	0	-2	0	2
Agri-stabilité	0	8	11	11	139	65	75	196	198	38	741
Agri-investissement ²	0	5	3	3	62	75	56	119	90	12	425
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	391	68	0	0	0	0	459
Autres paiements ³	0	0	0	1	27	15	55	374	66	4	542
Paiements totaux avant rabais	1	33	16	25	656	283	501	1 218	681	66	3 478
Rabais sur intrants	0	1	1	0	0	4	35	0	2	0	43
Paiements totaux	1	34	17	25	656	287	536	1 218	684	66	3 521
Primes des producteurs	0	8	1	3	231	50	105	379	319	6	1 103
2012											
Assurance-production ¹	0	12	1	10	30	94	204	369	482	13	1 215
Agri-stabilité	1	5	6	12	73	49	179	291	90	20	726
Agri-investissement ²	0	3	2	3	127	67	43	121	75	11	452
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	424	80	0	0	0	0	504
Autres paiements ³	0	0	0	8	115	19	69	168	124	4	507
Paiements totaux avant rabais	1	21	10	32	769	309	495	949	772	48	3 405
Rabais sur intrants	0	0	1	0	1	4	39	0	1	8	54
Paiements totaux	1	21	10	32	770	313	533	949	773	55	3 459
Primes des producteurs	0	8	1	4	182	79	144	450	360	6	1 234

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0076 - Paiements directs versés aux producteurs agricoles.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Exclut l'assurance privée contre la grêle.

² Inclut les paiements dans le cadre du Programme de démarrage.

³ La catégorie *Autres paiements* comprend les paiements de programmes tels l'assurance-grêle privée et les programmes d'aide spéciale.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 2010-2015 (suite)

	T.-N.-L.-	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2013											
Assurance-production ¹	0	24	2	7	30	117	162	253	458	14	1 068
Agri-stabilité	0	3	6	9	41	75	125	182	60	17	517
Agri-investissement	0	4	3	3	60	73	48	127	90	11	419
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	275	60	0	0	0	0	335
Autres paiements ³	0	0	0	1	100	25	36	93	89	3	347
Paiements totaux avant rabais	0	31	11	21	506	350	371	655	696	44	2 686
Rabais sur intrants	0	0	1	0	3	4	29	0	2	7	45
Paiements totaux	0	31	11	21	509	354	400	655	698	51	2 730
Primes des producteurs	0	8	1	3	171	97	165	471	419	6	1 342
2014											
Assurance-production ¹	0	13	1	7	24	84	123	202	312	12	777
Agri-stabilité	0	6	37	5	41	63	50	173	50	6	433
Agri-investissement	0	3	2	2	60	49	34	91	72	8	321
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	126	50	0	0	0	0	176
Autres paiements ³	0	0	1	0	70	32	24	146	115	4	393
Paiements totaux avant rabais	1	22	42	14	321	277	231	612	549	31	2 100
Rabais sur intrants	0	0	1	0	4	4	41	0	2	7	58
Paiements totaux	1	22	43	14	325	281	272	612	551	37	2 158
Primes des producteurs	0	8	1	3	86	76	137	411	363	7	1 091
2015											
Assurance-production ¹	0	17	2	1	26	114	164	319	456	9	1 107
Agri-stabilité	0	4	6	3	33	37	52	97	58	7	296
Agri-investissement	0	3	2	2	30	46	33	82	64	8	269
Prog. provinciaux de stabilisation	0	0	0	0	47	74	0	0	0	0	121
Autres paiements ³	0	0	0	0	66	37	55	88	74	13	333
Paiements totaux avant rabais	0	23	10	6	201	306	305	585	653	37	2 126
Rabais sur intrants	0	0	0	0	3	4	34	0	2	7	50
Paiements totaux	0	23	10	6	205	310	339	585	654	43	2 176
Primes des producteurs	0	9	1	3	58	73	134	365	339	7	989

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0076 - Paiements directs versés aux producteurs agricoles.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Exclut l'assurance privée contre la grêle.

² Inclut les paiements dans le cadre du Programme de démarrage.

³ La catégorie *Autres paiements* comprend les paiements de programmes tels l'assurance-grêle privée et les programmes d'aide spéciale.

Tableau A.3 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2012-2014

Province	2012	2013	2014	14/13
	- Dollars par exploitation -			%
Terre-Neuve-et-Labrador				
Revenus d'exploitation	512 370	566 890	694 692	23 %
Dépenses d'exploitation	443 348	478 167	610 769	28 %
Bénéfice net d'exploitation	69 022	88 723	83 923	-5 %
Île-du-Prince-Édouard				
Revenus d'exploitation	506 733	491 942	488 722	-1 %
Dépenses d'exploitation	433 002	420 095	410 052	-2 %
Bénéfice net d'exploitation	73 732	71 847	78 670	9 %
Nouvelle-Écosse				
Revenus d'exploitation	387 261	411 277	391 187	-5 %
Dépenses d'exploitation	322 009	334 776	338 391	1 %
Bénéfice net d'exploitation	65 252	76 501	52 796	-31 %
Nouveau-Brunswick				
Revenus d'exploitation	410 475	424 335	415 974	-2 %
Dépenses d'exploitation	350 128	363 497	341 984	-6 %
Bénéfice net d'exploitation	60 347	60 838	73 990	22 %
Québec				
Revenus d'exploitation	430 101	431 644	459 779	7 %
Dépenses d'exploitation	357 385	359 164	385 181	7 %
Bénéfice net d'exploitation	72 716	72 480	74 598	3 %
Ontario				
Revenus d'exploitation	348 555	359 480	376 407	5 %
Dépenses d'exploitation	291 117	297 792	317 178	7 %
Bénéfice net d'exploitation	57 438	61 688	59 229	-4 %
Manitoba				
Revenus d'exploitation	416 526	456 024	471 717	3 %
Dépenses d'exploitation	352 493	372 699	382 071	3 %
Bénéfice net d'exploitation	64 033	83 325	89 646	8 %
Saskatchewan				
Revenus d'exploitation	301 948	317 777	363 668	14 %
Dépenses d'exploitation	226 790	249 016	282 018	13 %
Bénéfice net d'exploitation	75 158	68 761	81 650	19 %
Alberta				
Revenus d'exploitation	413 507	423 264	466 805	10 %
Dépenses d'exploitation	338 670	346 597	397 236	15 %
Bénéfice net d'exploitation	74 837	76 667	69 569	-9 %
Colombie-Britannique				
Revenus d'exploitation	404 104	402 152	413 627	3 %
Dépenses d'exploitation	360 910	353 436	357 157	1 %
Bénéfice net d'exploitation	43 193	48 715	56 470	16 %
Canada				
Revenus d'exploitation	375 389	388 165	418 080	8 %
Dépenses d'exploitation	307 987	318 658	347 084	9 %
Bénéfice net d'exploitation	67 402	69 507	70 997	2 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0044 - Revenus et dépenses d'exploitation moyens détaillés des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société.

Tableau A.4 : Total des revenus d'exploitation, total des dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada, 2012-2014

Type de ferme	2012	2013	2014	14/13
	- Dollars par exploitation -			%
Élevage de bovins laitiers et production laitière				
Revenus d'exploitation	592 642	603 198	645 333	7 %
Dépenses d'exploitation	454 977	467 718	491 721	5 %
Bénéfice net d'exploitation	137 666	135 480	153 611	13 %
Élevage de bovins de boucherie				
Revenus d'exploitation	281 484	277 611	335 383	21 %
Dépenses d'exploitation	265 374	265 346	309 619	17 %
Bénéfice net d'exploitation	16 110	12 266	25 764	110 %
Élevage de porcs				
Revenus d'exploitation	1 802 831	1 923 490	2 413 747	25 %
Dépenses d'exploitation	1 691 726	1 807 229	2 118 885	17 %
Bénéfice net d'exploitation	111 106	116 262	294 862	154 %
Élevage de volailles et production d'oeufs				
Revenus d'exploitation	1 156 027	1 203 993	1 230 019	2 %
Dépenses d'exploitation	978 930	1 008 975	1 043 820	3 %
Bénéfice net d'exploitation	177 097	195 017	186 199	-5 %
Culture de plantes oléagineuses et de céréales				
Revenus d'exploitation	332 834	353 443	362 967	3 %
Dépenses d'exploitation	242 604	260 103	278 476	7 %
Bénéfice net d'exploitation	90 230	93 340	84 492	-9 %
Culture de pommes de terre				
Revenus d'exploitation	1 306 702	1 358 870	1 411 033	4 %
Dépenses d'exploitation	1 106 945	1 137 947	1 172 514	3 %
Bénéfice net d'exploitation	199 757	220 923	238 519	8 %
Culture de fruits et de noix				
Revenus d'exploitation	265 513	261 827	262 194	0 %
Dépenses d'exploitation	220 033	225 508	225 588	0 %
Bénéfice net d'exploitation	45 481	36 320	36 606	1 %
Autres cultures de légumes et de melons				
Revenus d'exploitation	465 135	488 655	513 372	5 %
Dépenses d'exploitation	406 650	411 868	435 772	6 %
Bénéfice net d'exploitation	58 485	76 787	77 600	1 %
Culture en serre et en pépinière et floriculture				
Revenus d'exploitation	1 110 844	1 178 497	1 356 411	15 %
Dépenses d'exploitation	1 011 194	1 038 801	1 206 943	16 %
Bénéfice net d'exploitation	99 650	139 696	149 468	7 %
Tous les types de fermes				
Revenus d'exploitation	375 389	388 165	418 080	8 %
Dépenses d'exploitation	307 987	318 658	347 084	9 %
Bénéfice net d'exploitation	67 402	69 507	70 997	2 %

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0044 - Revenus et dépenses d'exploitation moyens détaillés des exploitations agricoles, selon le type d'exploitation agricole, secteurs constitué et non constitué en société.

Méthodologie relative au revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes monétaires, dépenses et revenus agricoles

Le *revenu monétaire net* (revenus bruts moins les frais d'amortissement) est une mesure des liquidités des entreprises agricoles provenant de la production de denrées agricoles. Il représente les sommes disponibles pour le remboursement de dettes, les investissements ou les retraits par le propriétaire durant une année donnée, peu importe l'année au cours de laquelle les denrées ont été produites. Le *revenu net réalisé* mesure les flux financiers tant monétaires (revenu comptant) que non monétaires (dépréciation et revenu en nature) des exploitations agricoles. Il représente le revenu agricole net d'une année donnée, peu importe l'année au cours de laquelle les denrées ont été produites. Le *revenu net total* mesure les flux financiers et les variations de stocks des exploitations agricoles. Il évalue la production économique agricole de l'année au cours de laquelle les biens agricoles ont été produits. Il représente le revenu provenant du capital du propriétaire, de la main-d'œuvre impayée, de la gestion et du risque.

Les recettes tirées des cultures et du bétail ne comprennent que les recettes provenant de la vente de produits agricoles par les filières commerciales et exclut les ventes directes entre producteurs à l'intérieur d'une même province.

Les paiements des programmes comprennent les paiements bruts versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux. Les paiements représentent les montants effectivement reçus par les producteurs au cours d'une année civile, sauf certains programmes de la catégorie « Autres paiements » qui correspondent à une année financière ou à une année-récolte. Les paiements sont attribués à l'année au cours de laquelle ils sont effectivement reçus par les producteurs.

Les paiements d'Agri-investissement incluent uniquement les retraits de la portion gouvernementale des comptes, parce que la portion du producteur ne compte que l'argent précédemment enregistré comme revenu agricole.

Les dépenses d'exploitation comprennent tous les frais engagés dans le cadre de la production de denrées agricoles occasionnés par l'achat de biens et de services qui n'ont pas été produits par le secteur agricole d'une même province.

Les dépenses d'exploitation comprennent certains paiements d'aide du gouvernement tels les programmes de crédits provinciaux, dans la mesure où ils réduisent le coût des intrants. Les primes payées par les producteurs pour bénéficier des divers programmes d'assurance font aussi partie des dépenses.

Graphique A.1(a) et (b) : Revenu agricole au Canada en dollars courants et en dollars de 2007

Les revenus réels sont exprimés en dollars de 2007 et sont calculés en fonction de l'indice du produit intérieur brut aux prix du marché (2007 = 100).

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs

Les paiements des programmes englobent les paiements/indemnités bruts versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes législatifs comme d'Agri-stabilité, de même que dans le cadre de programmes provinciaux de stabilisation du revenu et d'autres programmes spéciaux d'aide au revenu comme l'aide spéciale accordée aux victimes de la sécheresse.

Les indemnités d'Assurance-production comprennent uniquement celles des programmes publics; les indemnités de l'assurance-grêle privée sont incluses dans la catégorie " Autres paiements ".

Les producteurs contribuent aussi aux programmes gouvernementaux en versant des primes au titre des programmes comme le programme d'assurance-récolte et les programmes provinciaux de stabilisation du revenu.

Tableau A.3 et Tableau A.4 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, par ferme et par province (A.3), et par type d'exploitation (A.4)

Les estimations du revenu agricole du Programme des données fiscales (PDF) sont calculées à partir d'un échantillon de déclarants dont le revenu agricole brut était positif ou dont le revenu agricole net tiré d'un travail autonome était différent de zéro, selon leur déclaration d'impôt sur le revenu. Pour les exploitations agricoles constituées en société, la base d'échantillonnage est formée de toutes les sociétés agricoles à l'intérieur des 10 provinces et des territoires qui sont considérées comme étant des exploitations agricoles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et dont les ventes sont de 25 000 \$ ou plus. Selon le SCIAN, les exploitations agricoles sont celles dont 50 % ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Aux fins des tableaux statistiques, on a exclu les fermes non constituées en société dont les recettes agricoles étaient inférieures à 10 000 \$.

Les estimations du revenu agricole du PDF diffèrent des estimations officielles sur les recettes monétaires agricoles et les dépenses publiées dans la base de données de CANSIM de Statistique Canada (Tableau 002-0001 - Recettes monétaires agricoles et Tableau 002-0005 - Dépenses

d'exploitation agricole et frais d'amortissement). Pour de plus amples renseignements concernant ces différences, veuillez consulter le document intitulé « Pour comprendre les mesures du revenu agricole » d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de Statistique Canada (n° 21-525 au catalogue).

Par revenus d'exploitation, on entend les recettes tirées de la vente de produits agricoles ainsi que les paiements des programmes agricoles et les indemnités d'assurance. Les recettes provenant de la vente des produits de la forêt sont également incluses.

Les dépenses d'exploitation font référence aux coûts des entreprises avant amortissement qui sont assumés par les exploitants agricoles pour l'achat de biens et de services utilisés dans la production de denrées agricoles.

Les ventes et les achats des exploitations agricoles entre elles sont inclus à la fois dans les revenus d'exploitation et dans les dépenses d'exploitation.

Le type d'exploitation a été déterminé en se fondant sur les ventes des produits agricoles exprimées en pourcentage. Ainsi, l'activité principale de l'exploitation est déterminée par le produit ou le groupe de produits générant 50 % ou plus du total des ventes. On se sert maintenant du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le classement selon le type d'exploitation.

Pour une description détaillée de la méthodologie utilisée, prière de se reporter à la *Base de données complètes sur les exploitations agricoles, Manuel de référence*, de Statistique Canada (n° 21F0005GPF au catalogue).



SECTION B

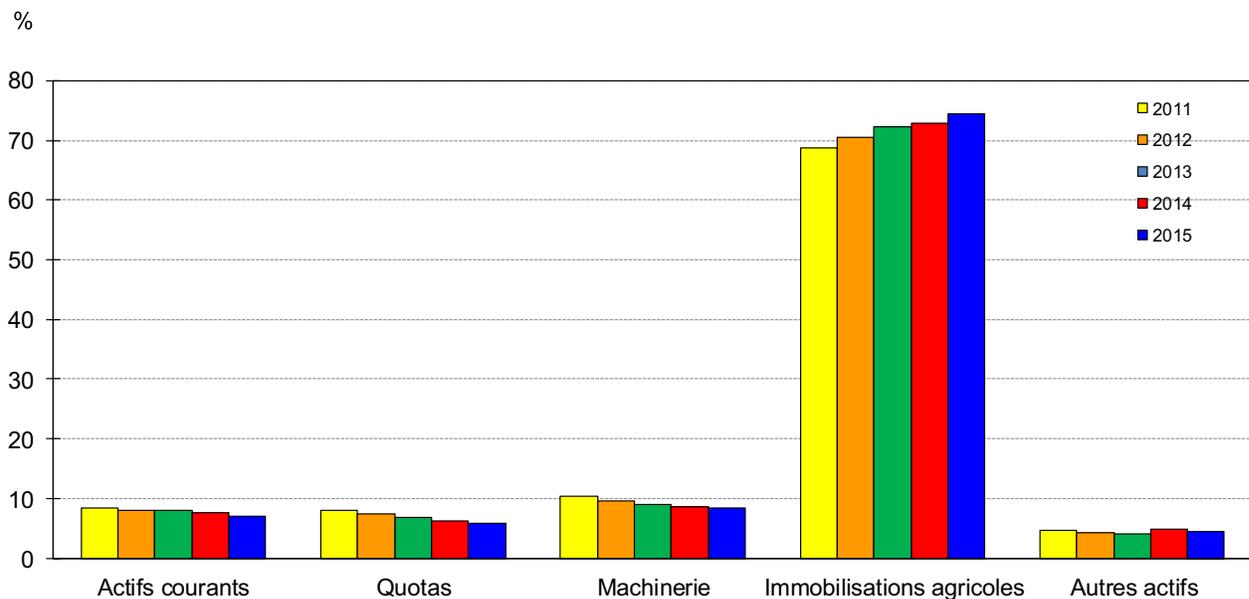
Situation financière

Tableau B.1 : Actif agricole, Canada et provinces, au 31 décembre, 2006-2015

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2006	349	2 059	2 424	2 280	36 641	74 163	19 442	39 359	77 669	25 705	280 091
2007	387	2 057	2 528	2 312	38 429	78 711	21 156	43 659	84 503	29 174	302 915
2008	381	2 086	2 624	2 363	40 302	82 903	23 269	48 893	91 676	31 692	326 189
2009	369	2 025	2 764	2 517	40 562	85 411	24 477	51 575	93 676	32 775	336 151
2010	388	2 166	2 738	2 647	42 499	92 541	26 457	56 304	99 477	33 804	359 021
2011	408	2 235	2 831	2 531	43 837	104 837	27 565	61 668	107 390	34 388	387 691
2012	406	2 274	2 945	2 573	48 926	120 877	31 873	71 036	117 165	35 087	433 162
2013	408	2 335	3 109	2 575	53 876	134 375	36 498	84 066	128 796	36 101	482 139
2014	407	2 452	3 175	2 699	59 000	145 950	40 480	94 734	142 168	37 664	528 729
2015	422	2 578	3 230	2 852	62 350	153 608	43 824	100 706	152 580	39 586	561 736

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0020 - Bilan du secteur agricole.

Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole selon la catégorie d'actifs, Canada, au 31 décembre, 2011-2015



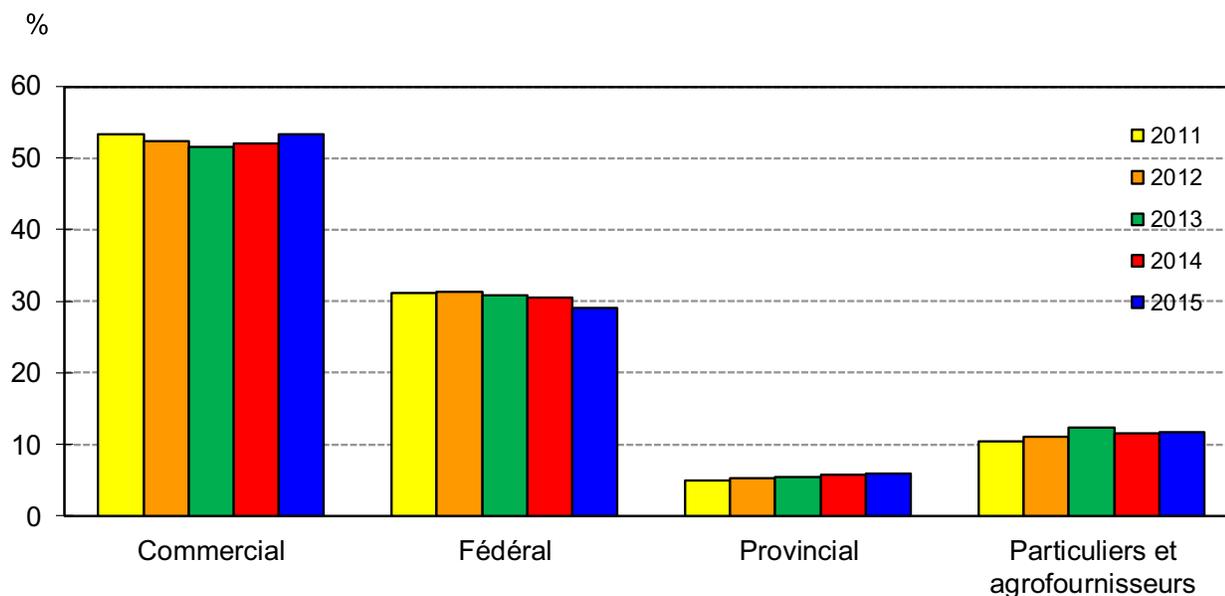
Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0020 - Bilan du secteur agricole.

Tableau B.2 : Dette agricole en cours, Canada et provinces, 2006-2015

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2006	92	585	613	546	9 905	12 686	5 428	7 525	11 583	3 448	52 410
2007	117	600	682	568	10 527	13 885	5 995	7 544	11 910	4 134	55 963
2008	131	605	755	626	10 957	14 661	6 565	8 031	13 147	4 604	60 082
2009	144	683	806	591	11 389	15 027	6 940	8 772	13 797	4 701	62 850
2010	161	708	783	621	11 415	16 139	7 253	8 976	14 585	5 138	65 780
2011	158	671	772	608	11 816	17 382	7 332	9 551	14 942	5 176	68 409
2012	163	622	827	622	12 138	19 226	7 173	10 285	16 027	5 577	72 660
2013	156	651	856	644	13 011	21 267	7 370	11 904	17 968	5 784	79 611
2014	154	691	946	704	14 031	22 275	7 660	13 056	18 929	6 138	84 584
2015	187	765	1 023	774	15 269	24 374	8 450	14 058	20 387	6 491	91 778

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0008 - Dette agricole en cours.

Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole selon la catégorie de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2011-2015



Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0008 - Dette agricole en cours.

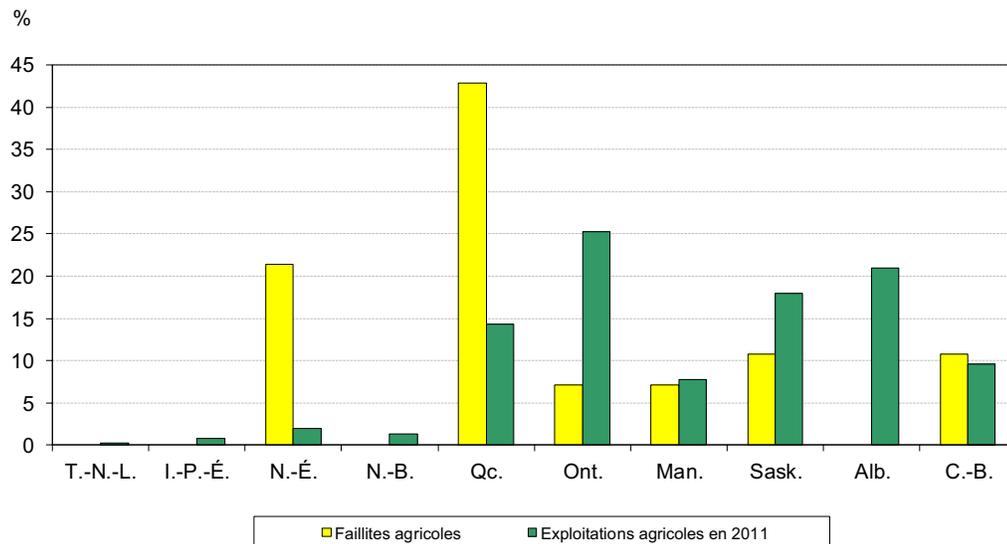
Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles par province, 2004-2016

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O./ Yn/Nu	Canada
2004	0	6	3	2	31	34	27	65	56	3	0	227
2005	0	3	0	2	35	26	26	75	62	6	0	235
2006	0	6	1	2	38	29	36	79	16	8	0	215
2007	1	3	1	3	29	21	14	50	15	1	0	138
2008	0	1	3	2	20	31	22	34	6	6	2	127
2009	0	5	3	1	27	22	14	13	5	1	0	91
2010	1	1	0	1	25	15	6	3	6	2	0	60
2011	3	6	3	1	16	18	5	13	1	1	0	67
2012	0	1	2	2	14	12	7	3	3	2	0	46
2013	2	2	3	0	13	18	13	5	5	2	0	63
2014	0	1	0	0	14	3	2	1	1	3	0	25
2015	0	0	0	1	10	2	0	3	3	1	0	20
2016	0	0	6	0	11	2	2	3	0	3	0	27

Source : Bureau du surintendant des faillites.

Note : La définition d'une exploitation agricole est fondée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord plutôt que sur la Classification type des industries.

Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles en 2016 par rapport au nombre d'exploitations agricoles en 2011, par province



Sources : Bureau du surintendant des faillites, et Statistique Canada - Recensement de l'agriculture, 2011.

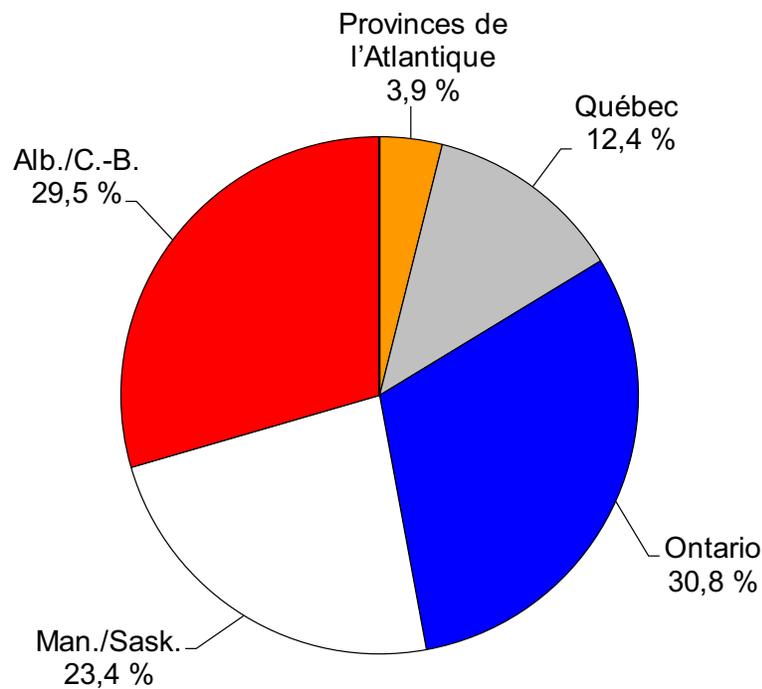
Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 2010-2011 à 2015-2016

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre total de prêts	120 070	126 496	147 696	149 130	147 230	143 700
Montant total des prêts (en millions de \$)	21 335	23 202	25 133	26 205	27 309	28 656
Nombre de prêts approuvés	42 021	45 578	47 046	46 288	47 178	46 796
Montant des prêts approuvés (en millions de \$)	6 153	*7 115	7 746	7 695	8 555	9 074
Montant moyen des prêts approuvés (\$)	146 432	156 150	162 406	163 649	178 825	191 689

Source : Financement agricole Canada - Planification et analyse financière.

* Les décaissements nets ont été redressés.

Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des prêts en cours de FAC, par province, au 31 mars 2016

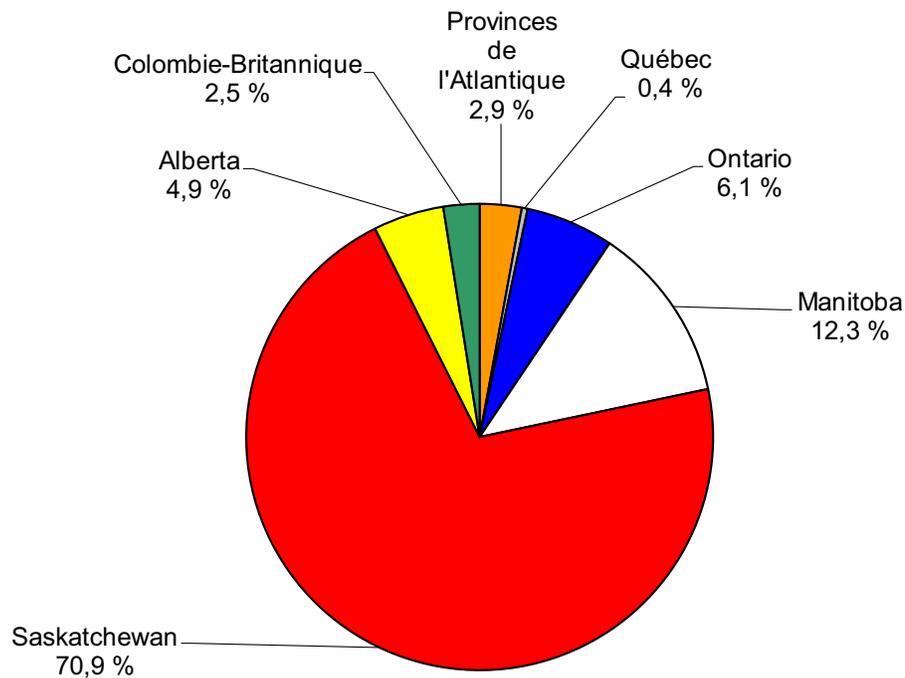


Source : Financement agricole Canada.

Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés dans le cadre de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), 2008-2009 à 2015-2016

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre de nouveaux prêts enregistrés	1 740	2 524	2 382	2 311	1 823	1 747	1 569	1 414
Montant des nouveaux prêts enregistrés (en milliers de \$)	74 762	127 173	137 337	131 582	107 177	113 286	100 941	92 960
Montant moyen des nouveaux prêts enregistrés (\$)	42 967	50 386	57 657	56 937	58 792	64 846	64 335	65 743

Source : Loi canadienne sur les prêts agricoles, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Graphique B.5 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés en vertu de la Loi canadienne sur les prêts agricoles, exercice 2015-2016

Source : Loi canadienne sur les prêts agricoles, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2011-2015

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
CANADA									
Actif agricole									
- 2011	3 759	1 548	2 834	5 819	1 972	1 920	4 529	2 302	2 279
- 2013	4 608	1 947	3 573	6 722	2 024	1 999	5 920	2 955	2 807
- 2015	5 282	2 472	4 005	7 004	2 619	2 591	6 326	3 538	3 413
Passif agricole									
- 2011	998	238	944	1 172	450	376	1 338	328	412
- 2013	1 257	292	962	1 246	588	329	1 565	427	513
- 2015	1 518	374	1 096	1 185	637	459	1 739	487	604
Avoir net									
- 2011	2 761	1 309	1 890	4 648	1 522	1 544	3 191	1 973	1 867
- 2013	3 351	1 656	2 610	5 476	1 436	1 670	4 355	2 528	2 294
- 2015	3 764	2 098	2 909	5 819	1 982	2 132	4 587	3 050	2 809
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	122	35	113	156	56	42	229	86	75
- 2013	134	32	88	149	60	77	233	113	88
- 2015	161	65	164	121	47	107	237	122	102
ATLANTIQUE									
Actif agricole									
- 2011	3 292	732	1 418	3 878	1 186	856	3 667	1 187	1 822
- 2013	3 553	936	1 200	5 224	1 375	1 010	4 004	1 506	2 148
- 2015	4 244	1 077	x	4 706	1 275	1 245	4 338	1 719	2 409
Passif agricole									
- 2011	1 030	77	776	1 082	258	190	1 127	398	502
- 2013	1 035	147	x	1 421	260	188	1 335	318	597
- 2015	1 216	161	x	1 232	308	225	1 337	373	661
Avoir net									
- 2011	2 262	656	643	2 797	928	666	2 540	789	1 320
- 2013	2 518	789	733	3 802	1 116	822	2 669	1 188	1 550
- 2015	3 028	915	x	3 474	967	1 019	3 002	1 346	1 748
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	53
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	65
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	74

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0072 - Enquête financière sur les fermes, structure financière selon les types d'exploitations, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); Tableau 002-0074 - Enquête financière sur les fermes, achats d'immobilisations et ventes d'immobilisations des exploitations agricoles, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); et estimations non publiées.

Note : La méthodologie a changé. Veuillez voir l'explication à la page 31.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2011-2015

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
QUÉBEC									
Actif agricole									
- 2011	2 671	830	1 531	5 692	1 370	1 520	2 530	1 966	1 844
- 2013	3 142	1 014	1 899	5 890	1 708	1 877	3 006	2 501	2 187
- 2015	3 973	1 301	2 131	5 944	2 121	2 477	3 301	2 938	2 684
Passif agricole									
- 2010	835	184	683	1 198	401	339	718	363	494
- 2011	938	250	693	1 243	447	392	568	505	579
- 2013	1 302	290	766	1 019	647	531	1 093	504	708
Avoir net									
- 2011	1 836	647	848	4 494	969	1 181	1 812	1 603	1 350
- 2013	2 204	764	1 206	4 646	1 262	1 485	2 438	1 996	1 608
- 2015	2 670	1 011	1 364	4 926	1 474	1 947	2 208	2 434	1 976
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	56
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	51
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	70
ONTARIO									
Actif agricole									
- 2011	4 310	1 375	3 423	6 286	1 953	2 124	x	2 038	2 429
- 2013	5 659	1 949	4 302	7 520	1 798	2 216	7 529	2 391	2 975
- 2015	5 889	2 695	4 681	8 007	2 364	2 913	5 591	2 918	3 681
Passif agricole									
- 2011	865	194	1 070	1 215	431	323	x	273	428
- 2013	1 445	287	1 055	1 175	647	310	1 548	282	550
- 2015	1 441	426	1 319	1 212	593	479	983	376	654
Avoir net									
- 2011	3 445	1 181	2 352	5 071	1 522	1 801	3 532	1 766	2 001
- 2013	4 215	1 662	3 246	6 345	1 151	1 906	5 981	2 109	2 425
- 2015	4 448	2 269	3 363	6 795	1 771	2 434	4 607	2 542	3 028
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	68
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	83
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	98

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0072 - Enquête financière sur les fermes, structure financière selon les types d'exploitations, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); Tableau 002-0074 - Enquête financière sur les fermes, achats d'immobilisations et ventes d'immobilisations des exploitations agricoles, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); et estimations non publiées.

Note : La méthodologie a changé. Veuillez voir l'explication à la page 31.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2011-2015

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
MANITOBA									
Actif agricole									
- 2011	4 884	975	6 354	4 033	x	x	12 786	2 454	2 168
- 2013	6 323	1 308	8 113	4 659	x	x	16 222	3 064	2 737
- 2015	8 363	1 638	11 869	5 850	x	x	23 995	3 404	3 279
Passif agricole									
- 2011	1 779	145	2 146	992	x	x	3 373	392	415
- 2013	2 307	250	2 117	878	x	x	4 820	453	496
- 2015	3 274	266	1 984	999	x	x	6 907	466	553
Avoir net									
- 2011	3 105	830	4 208	3 041	x	x	9 414	2 061	1 754
- 2013	4 016	1 058	5 995	3 780	x	x	11 403	2 611	2 241
- 2015	5 089	1 372	9 885	4 851	x	x	17 088	2 939	2 726
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	79
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	100
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	111
SASKATCHEWAN									
Actif agricole									
- 2011	6 067	1 219	x	x	x	x	x	2 065	1 879
- 2013	6 560	1 615	x	x	x	x	x	2 635	2 395
- 2015	9 334	2 045	x	7 806	x	x	x	3 321	2 990
Passif agricole									
- 2011	2 556	232	x	x	x	x	x	305	299
- 2013	2 537	232	x	x	x	x	x	417	384
- 2015	x	261	x	1 512	x	x	x	467	417
Avoir net									
- 2011	3 512	987	x	x	x	x	x	1 760	1 580
- 2013	4 023	1 383	x	x	x	x	x	2 218	2 011
- 2015	6 673	1 784	x	6 294	x	x	x	2 854	2 573
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	83
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	102
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	119

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0072 - Enquête financière sur les fermes, structure financière selon les types d'exploitations, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); Tableau 002-0074 - Enquête financière sur les fermes, achats d'immobilisations et ventes d'immobilisations des exploitations agricoles, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); et estimations non publiées.

Note : La méthodologie a changé. Veuillez voir l'explication à la page 31.

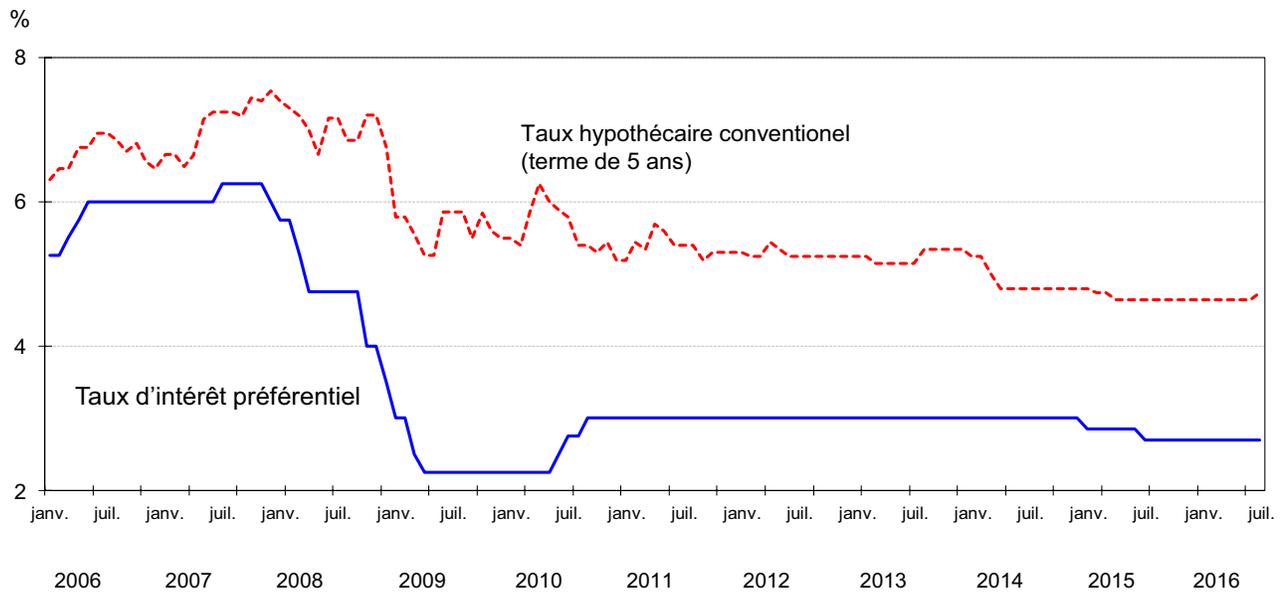
Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type d'exploitation, Canada et provinces, 2011-2015

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits	Légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
- Dollars par exploitation -									
ALBERTA									
Actif agricole									
- 2011	7 601	2 195	6 399	6 160	x	1 517	6 780	3 019	2 745
- 2013	8 809	2 550	x	7 954	x	x	11 266	4 229	3 459
- 2015	10 127	3 206	x	9 830	x	3 602	10 747	4 866	4 085
Passif agricole									
- 2011	1 917	302	804	1 111	x	115	2 025	385	367
- 2013	2 155	364	x	2 298	x	x	2 630	564	495
- 2015	3 290	489	939	2 053	x	x	3 106	643	595
Avoir net									
- 2011	5 684	1 893	5 595	5 049	x	1 402	4 755	2 634	2 378
- 2013	6 654	2 186	x	5 656	x	x	8 636	3 666	2 964
- 2015	6 837	2 717	x	7 777	651	3 163	7 641	4 223	3 491
Nouveaux investissements (nets)									
- 2010	x	x	x	x	x	x	x	x	91
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	108
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	119
COLOMBIE-BRITANNIQUE									
Actif agricole									
- 2011	9 470	2 453	x	5 618	2 600	2 682	4 125	1 510	3 296
- 2013	9 587	2 266	x	6 864	2 527	2 293	x	2 367	3 566
- 2015	11 781	2 510	x	6 312	3 778	2 320	x	4 089	4 506
Passif agricole									
- 2011	2 482	394	x	983	560	x	x	221	712
- 2013	2 103	250	x	1 099	735	355	x	602	748
- 2015	2 723	274	x	1 094	837	362	x	694	903
Avoir net									
- 2011	6 988	2 059	x	4 635	2 040	1 919	x	1 289	2 584
- 2013	7 484	2 017	x	5 765	1 792	1 939	x	1 766	2 818
- 2015	9 059	2 236	x	5 218	2 942	1 958	x	3 395	3 603
Nouveaux investissements (nets)									
- 2011	x	x	x	x	x	x	x	x	68
- 2013	x	x	x	x	x	x	x	x	84
- 2015	x	x	x	x	x	x	x	x	96

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0072 - Enquête financière sur les fermes, structure financière selon les types d'exploitations, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); Tableau 002-0074 - Enquête financière sur les fermes, achats d'immobilisations et ventes d'immobilisations des exploitations agricoles, moyenne par ferme (revenu agricole brut égal ou supérieur à 25 000 \$); et estimations non publiées.

Note : La méthodologie a changé. Veuillez voir l'explication à la page 31.

Graphique B.6 : Taux hypothécaire conventionnel et taux d'intérêt préférentiel, 2006-2016



Source : Banque du Canada.

Tableau B.7 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Ontario et au Michigan/Ohio/Indiana, 2015 et 2016

	Ontario		Michigan/Ohio/Indiana	
	automne 2016	automne 2015	automne 2016	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	-	1 066	856	1 059
Urée (46-0-0)	506	624	489	672
Solution azotée (UAN, 28 %)	304	417	342	449
Nitrate d'ammonium	-	-		-
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	682	812	682	858
PAD (18-46-0)	758	826	678	846
Super triple (0-46-0)	751	836	-	844
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	462	612	421	623
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	0,79	0,82	0,73	0,81
Essence (ordinaire sans plomb)	0,91	0,91	0,82	0,87

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.8 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants au Manitoba et au Minnesota/Dakota du Nord, 2015 et 2016

	Manitoba		Minnesota/Dakota du Nord	
	automne 2016	automne 2015	automne 2016	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	616	835	661	921
Urée (46-0-0)	396	532	436	626
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	598	777	668	796
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	372	512	460	604
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	0,84	0,75	0,65	0,78
Essence (ordinaire sans plomb)	0,88	0,97	0,83	1,15

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.9 : Comparaison entre le prix moyen de certains engrais et carburants en Saskatchewan et au Montana, 2015 et 2016

	Saskatchewan		Montana	
	automne 2016	automne 2015	automne 2016	automne 2015
Azote (\$CAN/tonne)				
Ammoniac anhydre (82-0-0)	701	882	-	-
Urée (46-0-0)	383	532	505	664
Phosphate (\$CAN/tonne)				
PMA (11-52-0)	612	804	-	-
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	375	501	-	-
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	0,72	0,76	-	-
Essence (ordinaire sans plomb)	0,85	0,9	-	-

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête sur le prix des intrants agricoles.

Tableau B.10 : Dépenses d'exploitation agricole net totales, Canada, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015
	(000 \$)				
Carburant et réparations liées à la machinerie	4 947 915	5 174 395	5 343 466	5 601 604	5 122 910
Aliments achetés	5 518 370	6 024 612	6 132 933	6 054 283	6 166 653
Salaires en espèces, gîte et couvert	4 584 748	4 782 846	4 959 202	5 103 763	5 272 427
Engrais et chaux	4 241 925	5 283 737	5 074 142	4 959 956	5 103 694
Intérêts	2 350 664	2 489 117	2 670 021	2 838 343	2 926 721
Loyer	1 829 226	1 959 670	2 151 982	2 140 925	2 252 998
Pesticides	2 152 803	2 434 772	2 654 670	2 617 591	2 666 898
Achats de bétail	1 542 905	1 540 936	1 484 559	2 196 672	2 517 237
Semences	1 949 601	2 173 099	2 288 221	2 322 078	2 388 006
Réparations des bâtiments et clôtures	821 115	869 743	884 022	916 833	951 250
Électricité	812 612	852 840	889 577	923 451	940 995
Impôts fonciers	501 006	510 829	547 333	555 912	582 924
Assurance-récolte et grêle	902 000	1 057 830	1 158 437	980 838	925 742
Assurance commerciale	829 295	883 780	917 970	948 951	1 004 264
Insémination et vétérinaire	712 570	731 985	739 233	773 408	790 248
Amortissement	5 870 596	6 100 527	6 346 933	6 594 616	6 946 814
Autres*	4 602 952	4 634 153	4 768 657	4 964 452	4 999 541
Dépenses totales après rabais	44 170 303	47 504 871	49 011 358	50 493 676	51 559 322

Source : Statistique Canada, CANSIM, Tableau 002-0005 - Dépenses d'exploitation agricole et frais d'amortissement.

Note : Les données sur les dépenses afférentes à l'achat d'intrants tiennent compte des remises du gouvernement et peuvent avoir été arrondies.

*Inclus : Primes de stabilisation, combustibles pour le chauffage, fils et contenants, téléphone, irrigation, travail à forfait et autres dépenses.

Méthodologie relative à la situation financière des exploitations agricoles

Tableau B.1 : Actif agricole et Graphique B.1 : Répartition de l'actif agricole, selon la catégorie d'actifs

Les renseignements concernant l'actif agricole et les différentes catégories d'actifs proviennent de données publiées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada dans CANSIM (tableau 002-0020).

Tableau B.2 : Encours de la dette agricole totale et Graphique B.2 : Répartition de la dette agricole totale selon la catégorie de prêteurs

Les renseignements concernant la dette agricole et les sources de crédit proviennent de données publiées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada dans CANSIM (tableau 002-0008).

Tableau B.3 : Nombre de faillites agricoles et Graphique B.3 : Répartition des faillites agricoles

Les faillites ne représentent qu'une seule forme d'échec financier, et les statistiques sur les faillites illustrent qu'un faible nombre d'agriculteurs abandonnent l'agriculture en raison de difficultés financières.

Les données sur les faillites sont compilées et diffusées chaque mois par le Bureau du surintendant des faillites.

Tableau B.4 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC) et Graphique B.4 : Répartition du montant des prêts en cours de FAC

Les données de FAC sur le total des prêts en cours et des prêts approuvés sont tirées du rapport annuel de FAC. Les renseignements sur la répartition provinciale du total des prêts en cours proviennent de FAC.

Tableau B.5 : Nouveaux prêts enregistrés selon la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA) et Graphique B.5 : Répartition du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la Loi canadienne sur les prêts agricoles

Les données portent sur : 1) les nouveaux prêts enregistrés selon la *Loi canadienne sur les prêts agricoles* (LCPA); 2) les données sur la répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LCPA. Toutes les données ont été fournies par l'administration de la LCPA.

Tableau B.6 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements nets, selon le type d'exploitation

Les renseignements sur la valeur moyenne de l'actif agricole, de la dette, des nouveaux investissements nets de même que sur l'avoir net par type d'exploitation proviennent de l'Enquête financière sur les fermes (EFF). L'EFF est réalisée par Statistique Canada tous les deux ans, pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. On y trouve des données recueillies auprès d'un échantillon de fermes dont les revenus agricoles bruts dépassent 25 000 \$. Auparavant, les exploitations agricoles ayant des revenus agricoles bruts de 10 000 \$ et plus étaient incluses dans l'EFF. Toutefois, depuis l'année de référence 2013, la nouvelle définition s'applique. Dans ce tableau, les données de 2011 ont été modifiées en fonction de la nouvelle définition.

Les nouveaux investissements nets représentent l'investissement de capitaux bruts desquels on soustrait les ventes de biens en immobilisation.

Graphique B.6 : Taux d'intérêt préférentiel et le taux hypothécaire conventionnel de 5 ans

Le taux d'intérêt préférentiel et le taux hypothécaire conventionnel de cinq ans reporté par la Banque du Canada.

Tableaux B.7, B.8 et B.9 : Prix moyens de certains engrais et carburants

Les données sur les prix des engrais sont fournies pour l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan, de même que pour les États américains adjacents à titre de comparaison, lesquelles sont fournies par des consultants privés en vertu d'un contrat conclu avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.10 : Total des dépenses agricoles nettes

Les dépenses agricoles n'incluent pas les remises du gouvernement. Les remises réduisent certains coûts liés aux intrants. Les achats entre fermes sont exclus.

Pour une description plus détaillée de la méthodologie utilisée, veuillez consulter la publication de Statistique Canada, n° 21-012-XIF au catalogue.



SECTION C

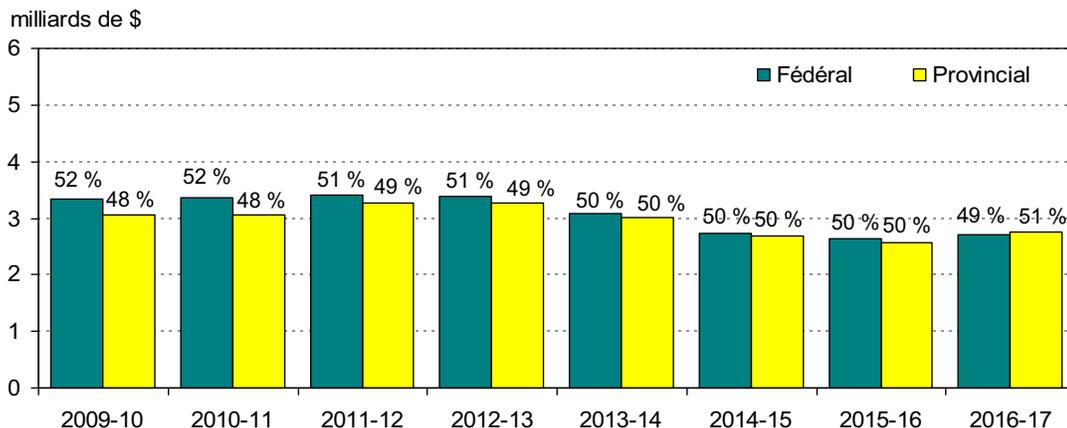
Dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2009-2010 à 2016-2017

		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
		(000 \$)							
T.-N.-L.	Fédéral	9 251	9 961	11 839	12 152	11 539	10 100	8 909	9 767
	Provincial	20 529	20 409	21 728	20 452	23 478	20 117	20 750	22 288
	% Féd	31,06	32,80	35,27	37,27	32,95	33,42	30,04	30,47
Î.-P.-É.	Fédéral	27 335	42 124	41 838	36 957	43 680	34 045	39 152	38 966
	Provincial	32 338	32 854	37 670	30 719	29 247	29 816	27 850	30 278
	% Féd	45,81	56,18	52,62	54,61	59,90	53,31	58,43	56,27
N.-É.	Fédéral	48 101	35 968	33 706	35 079	32 729	30 708	32 372	36 826
	Provincial	61 594	55 679	52 736	56 265	60 376	71 742	60 017	52 845
	% Féd	43,85	39,25	38,99	38,40	35,15	29,97	35,04	41,07
N.-B.	Fédéral	41 908	39 786	44 560	43 302	32 366	29 942	30 996	29 972
	Provincial	27 426	27 206	27 855	29 669	27 982	23 924	21 276	23 033
	% Féd	60,44	59,39	61,53	59,34	53,63	55,59	59,30	56,55
Qc.	Fédéral	510 437	501 983	404 951	429 304	366 478	330 249	297 315	311 420
	Provincial	1 036 949	1 058 292	997 123	947 560	903 625	694 233	632 108	697 498
	% Féd	32,99	32,17	28,88	31,18	28,85	32,24	31,99	30,87
Ont.	Fédéral	677 661	612 762	603 023	551 069	599 870	491 910	492 963	462 359
	Provincial	460 888	387 437	545 801	604 721	546 109	475 869	534 231	561 059
	% Féd	59,52	61,26	52,49	47,68	52,35	50,83	47,99	45,18
Man.	Fédéral	470 796	394 011	504 879	421 950	359 148	343 124	277 268	318 069
	Provincial	276 360	323 722	366 422	299 946	265 746	272 716	235 778	234 348
	% Féd	63,01	54,90	57,95	58,45	57,47	55,72	54,04	57,58
Sask.	Fédéral	691 024	856 460	906 943	992 322	770 401	648 712	674 466	689 280
	Provincial	372 312	469 331	455 919	538 170	430 426	397 543	359 949	425 566
	% Féd	64,99	64,60	66,55	64,84	64,16	62,00	65,20	61,83
Alb.	Fédéral	692 601	700 472	700 165	700 801	707 658	632 344	636 274	642 189
	Provincial	707 404	632 842	680 469	666 297	650 188	607 532	583 559	625 057
	% Féd	49,47	52,54	50,71	51,26	52,12	51,00	52,16	50,68
C.-B.	Fédéral	147 247	158 916	145 612	142 812	104 338	132 325	102 176	111 001
	Provincial	78 156	64 327	78 467	71 480	77 615	82 997	89 022	81 413
	% Féd	65,33	71,19	64,98	66,64	57,34	61,45	53,44	57,69
Autres	Fédéral	21 597	21 110	22 241	22 253	21 355	22 092	21 923	24 900
	Provincial	-	-	-	-	-	-	-	-
	% Féd	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Fédéral	3 337 959	3 373 553	3 419 756	3 388 002	3 050 763	2 707 166	2 615 303	2 676 161
	Provincial	3 073 956	3 072 099	3 264 189	3 265 279	3 014 792	2 676 489	2 564 541	2 753 387
	% Féd.	48,07	52,06	52,34	51,13	50,82	50,53	50,17	51,12

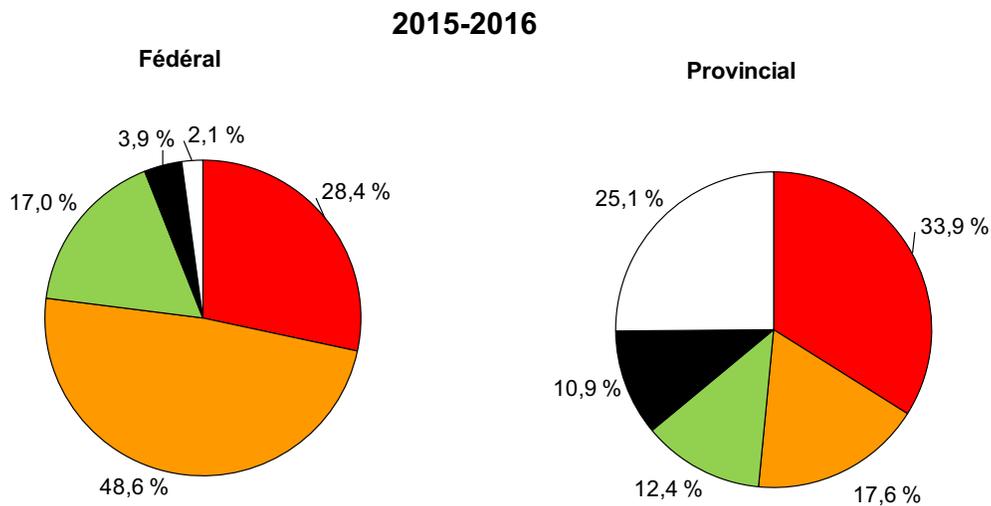
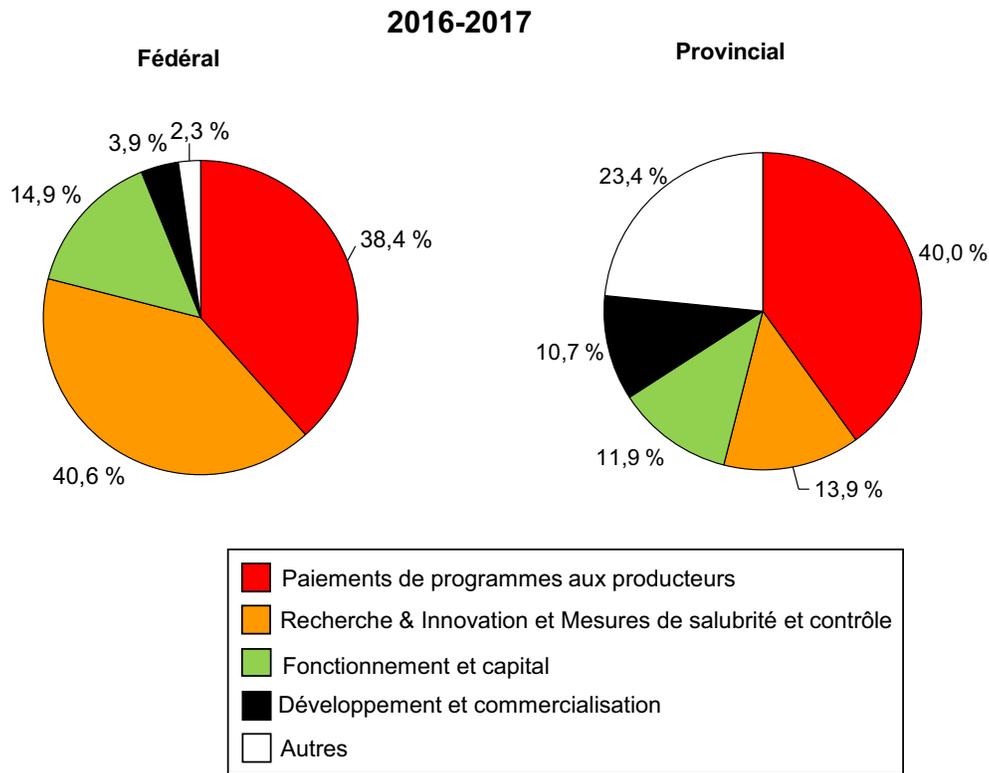
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales au secteur agroalimentaire, Canada, 2009-2010 à 2016-2017



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale



Source: Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Paiements de programmes aux producteurs Comprend le soutien et la stabilisation du revenu, la réduction des coûts, les programmes d'assurance production et d'indemnisation et l'aide au financement.

Recherche & Innovation et Mesures de salubrité et contrôle Comprend les dépenses d'administration (par ex, les salaires) et de capital ainsi que les subventions et les contributions.

Fonctionnement et capital Comprend les dépenses des services d'administration générale et de gestion, de politiques, d'information et de soutien statistique.

Développement et commercialisation Comprend les dépenses d'administration et de capital ainsi que les subventions et les contributions pour le développement régional, la commercialisation et commerce internationale.

Autres Comprend les paiements des programmes d'entreposage et de transport, pour l'aide alimentaire et internationale, la vulgarisation, l'enseignement, les programmes sociaux, et les dépenses fiscales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
CANADA								
A. Dépenses de fonctionnement	780 812	752 147	781 278	795 322	1 664 251	1 570 646	1 546 643	1 260 646
B. Dépenses de capital	83 297	81 192	78 614	76 779	52 233	46 445	84 082	192 744
C. Dépenses de programmes	2 027 010	1 723 336	1 609 988	1 760 565	1 565 497	1 347 485	1 241 987	1 591 434
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	747 406	579 148	465 686	641 247	425 462	366 783	315 202	404 060
c.2 Réduction de coûts	6 913	5 060	6 977	11 683	1 681	172	1 160	1 177
c.3 Assurance et indemnisation	571 405	461 427	464 527	511 172	675 260	540 812	530 120	705 300
c.4 Aide au financement	32 356	44 524	35 547	50 609	74 665	17 521	(31 780)	58 227
c.5 Entreposage et transport	860	135	595	36	6 889	5 489	2 254	4 600
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	19 825	19 690	23 944	21 204	657	684	801	864
c.7 Recherche	147 112	138 545	161 966	134 889	95 051	111 802	119 810	125 322
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	45 859	42 985	44 122	30 838	34 507	54 015	53 242	28 504
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	20 240	21 242	21 242	23 698
c.10 Marketing et commercialisation	56 805	48 465	35 060	50 798	46 684	40 635	31 893	34 771
c.11 Développement rural et régional	122 947	116 621	105 776	93 822	46 650	30 736	38 137	41 609
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	86 675	82 753	91 512	56 611	94 582	106 084	123 375	123 375
c.13 Enseignement	132 874	135 469	130 300	116 033	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	55 973	48 514	43 976	41 623	43 169	51 510	36 531	39 927
D. Dépenses fiscales	387 654	388 906	397 224	404 937	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	3 278 773	2 945 581	2 867 104	3 037 603	3 281 981	2 964 576	2 872 712	3 044 824
Recouvrements	(263 982)	(269 092)	(302 563)	(284 215)	(231 218)	(257 410)	(257 410)	(368 662)
Total, dépenses nettes	3 014 791	2 676 489	2 564 541	2 753 388	3 050 763	2 707 166	2 615 302	2 676 162
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
A. Dépenses de fonctionnement	11 051	9 454	10 323	10 726	4 462	4 166	3 809	2 947
B. Dépenses de capital	2 822	1 808	1 655	1 172	134	115	198	445
C. Dépenses de programmes	9 605	8 855	8 772	10 392	7 539	6 453	5 510	7 246
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	144	231	101	494	137	562	591	1 449
c.2 Réduction de coûts	3 823	2 545	3 485	6 125	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	30	20	31	26	44	30	44	272
c.4 Aide au financement	280	-	-	-	10	12	104	100
c.5 Entreposage et transport	593	97	558	-	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	-	-	-	2
c.7 Recherche	647	-	-	-	1 652	184	179	185
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	270	297	488	134	245	326	129	2
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	503	1 968	737	1 754	628	516	18	107
c.11 Développement rural et régional	826	773	683	450	2 228	2 188	2 038	2 710
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	208	1 130	1 104	-	2 395	2 482	2 238	2 238
c.13 Enseignement	1 239	1 163	1 177	1 209	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	1 042	631	408	200	200	153	169	181
D. Dépenses fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	23 478	20 117	20 750	22 290	12 135	10 734	9 517	10 638
Recouvrements	-	-	-	-	(596)	(635)	(609)	(872)
Total, dépenses nettes	23 478	20 117	20 750	22 290	11 539	10 099	8 908	9 766

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
A. Dépenses de fonctionnement	6 102	6 620	7 906	7 474	15 776	13 892	13 124	10 864
B. Dépenses de capital	-	-	-	-	484	408	694	1 569
C. Dépenses de programmes	21 264	21 375	17 975	20 837	29 559	22 008	27 460	29 581
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	1 808	2 865	2 313	4 007	3 938	3 428	5 879	4 683
c.2 Réduction de coûts	256	7	145	150	-	230	357	357
c.3 Assurance et indemnisation	8 584	8 183	5 288	7 177	8 723	8 828	7 621	8 381
c.4 Aide au financement	142	152	179	-	5 464	759	874	3 701
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	4	2	-	8
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	286	260	264	264	63	34	81	7
c.7 Recherche	408	503	887	800	2 130	2 383	1 188	1 384
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	648	375	2 847	1 850	243	1 249	2 936	1 402
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	4 256	3 754	565	913	471	972	119	1 788
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	6 890	2 674	5 727	5 151
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	(126)	-	-	-	318	-	2 072	2 072
c.13 Enseignement	4 256	4 264	4 310	4 379	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	746	1 012	1 177	1 297	1 315	1 449	606	647
D. Dépenses fiscales	1 968	1 968	1 968	1 968	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	29 334	29 963	27 849	30 279	45 819	36 308	41 278	42 014
Recouvrements	(87)	(145)	-	-	(2 141)	(2 262)	(2 128)	(3 047)
Total, dépenses nettes	29 247	29 818	27 849	30 279	43 678	34 046	39 150	38 967
NOUVELLE-ÉCOSSE								
A. Dépenses de fonctionnement	12 596	12 428	12 144	12 792	18 008	16 731	15 456	12 389
B. Dépenses de capital	502	744	967	996	585	495	859	1 918
C. Dépenses de programmes	45 958	57 252	45 590	42 179	16 724	16 228	18 686	26 288
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	4 336	15 546	4 938	1 769	4 250	9 694	7 254	13 695
c.2 Réduction de coûts	164	887	449	3 600	-	(1)	820	820
c.3 Assurance et indemnisation	600	713	707	2 016	678	1 179	1 641	2 404
c.4 Aide au financement	557	1 139	636	827	784	134	1 241	1 059
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	2	1	-	4
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	103	109	103	61	42	15	-	9
c.7 Recherche	18	1 153	461	2 680	1 338	1 022	868	1 165
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	4 571	4 555	4 804	1 719	619	624	792	429
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	2 817	2 266	1 875	2 757	1 090	841	315	622
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	4 269	1 048	3 490	3 766
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	70	340	2 826	2 161	3 241	1 539	2 139	2 139
c.13 Enseignement	29 058	26 816	26 300	19 776	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	3 664	3 728	2 491	4 813	411	132	126	176
D. Dépenses fiscales	1 320	1 320	1 320	1 320	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	60 376	71 744	60 021	57 287	35 317	33 454	35 001	40 595
Recouvrements	-	-	(3)	(4 440)	(2 588)	(2 746)	(2 632)	(3 769)
Total, dépenses nettes	60 376	71 744	60 018	52 847	32 729	30 708	32 369	36 826

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
NOUVEAU-BRUNSWICK								
A. Dépenses de fonctionnement	14 143	12 483	13 277	11 690	17 003	15 602	15 048	12 493
B. Dépenses de capital	760	1 155	1 305	1 626	551	472	844	1 920
C. Dépenses de programmes	11 764	8 647	6 003	8 591	17 250	16 487	17 686	19 258
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	4 936	1 910	2 320	3 962	2 013	3 311	2 737	3 255
c.2 Réduction de coûts	(215)	273	4	-	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	1 710	1 669	1 532	2 148	2 564	2 646	2 366	3 155
c.4 Aide au financement	(466)	(570)	(578)	(540)	2 183	329	377	1 238
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	2	1	-	5
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	-	53	10	9
c.7 Recherche	1 478	753	748	787	1 368	1 863	1 021	933
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	849	407	369	563	324	938	1 227	1 093
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	10	140	144	140	986	259	114	1 120
c.11 Développement rural et régional	-	452	-	-	5 346	5 188	6 687	5 253
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	989	863	765	835	2 165	1 187	2 311	2 311
c.13 Enseignement	1 982	2 038	-	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	491	712	699	696	299	712	836	886
D. Dépenses fiscales	1 400	1 738	1 946	1 695	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	28 067	24 023	22 531	23 602	34 804	32 561	33 578	33 671
Recouvrements	(88)	(103)	(1 255)	(568)	(2 438)	(2 619)	(2 583)	(3 699)
Total, dépenses nettes	27 979	23 920	21 276	23 034	32 366	29 942	30 995	29 972
QUÉBEC								
A. Dépenses de fonctionnement	200 989	191 643	180 317	175 395	243 394	228 770	214 473	178 745
B. Dépenses de capital	19 890	14 350	23 524	15 509	7 964	6 878	12 124	27 707
C. Dépenses de programmes	597 724	404 654	340 752	414 987	150 376	132 719	107 834	158 126
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	398 184	200 963	150 128	277 225	48 310	51 975	35 902	57 467
c.2 Réduction de coûts	202	381	355	529	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	16 965	14 558	14 533	14 040	25 174	21 534	20 182	34 222
c.4 Aide au financement	13 040	24 267	20 669	21 284	13 089	1 057	(12 024)	5 115
c.5 Entreposage et transport	17	-	-	-	141	54	-	255
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	19 044	19 367	23 443	20 604	167	164	175	125
c.7 Recherche	24 961	23 887	33 957	21 795	12 227	16 436	20 221	18 719
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	20 099	19 126	20 384	13 516	1 655	4 810	5 353	4 172
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	11 042	9 174	8 355	3 938	7 109	6 211	3 207	2 705
c.11 Développement rural et régional	5 644	7 104	6 199	3 856	11 999	6 728	10 894	10 703
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	39 962	39 874	21 197	5 215	16 225	11 275	11 670	11 670
c.13 Enseignement	21 499	20 989	21 344	18 725	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	27 065	24 964	20 188	14 260	14 280	12 475	12 254	12 973
D. Dépenses fiscales	85 022	83 588	87 514	91 608	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	903 625	694 235	632 107	697 499	401 734	368 367	334 431	364 578
Recouvrements	-	-	-	-	(35 257)	(38 116)	(37 116)	(53 157)
Total, dépenses nettes	903 625	694 235	632 107	697 499	366 477	330 251	297 315	311 421

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
A. Dépenses de fonctionnement	163 112	154 436	153 624	160 130	368 284	350 798	328 373	272 923
B. Dépenses de capital	15 981	15 500	15 475	15 799	12 147	10 577	18 703	42 554
C. Dépenses de programmes	373 346	328 922	387 080	398 357	273 209	189 157	203 144	228 887
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	165 928	162 334	173 654	180 193	127 873	54 687	93 701	71 227
c.2 Réduction de coûts	-	-	-	-	-	(6)	(1)	-
c.3 Assurance et indemnisation	38 504	38 895	35 410	38 090	55 850	51 661	45 101	70 299
c.4 Aide au financement	259	614	188	549	14 786	(2 125)	(27 646)	9 176
c.5 Entreposage et transport	218	-	-	-	518	1 452	1 452	1 314
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	303	317	317	329	138	90	179	192
c.7 Recherche	68 136	55 708	62 747	59 759	22 251	28 722	33 290	33 351
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	17 090	15 000	14 357	14 360	11 595	12 310	13 845	189
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	13 038	4 608	16 367	38 181	15 511	13 105	9 481	8 818
c.11 Développement rural et régional	9 331	9 462	6 667	6 667	836	1 748	1 679	1 945
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	49 464	35 594	70 679	51 030	12 740	12 619	21 398	21 398
c.13 Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	11 075	6 390	6 694	9 199	10 177	15 032	11 853	11 613
D. Dépenses fiscales	34 877	35 018	34 803	37 899	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	587 316	533 876	590 982	612 185	653 640	550 532	550 220	544 364
Recouvrements	(41 204)	(58 010)	(56 750)	(51 124)	(53 769)	(58 623)	(57 257)	(82 004)
Total, dépenses nettes	546 112	475 866	534 232	561 061	599 871	491 909	492 963	462 360
MANITOBA								
A. Dépenses de fonctionnement	43 060	44 789	46 061	49 450	164 099	157 903	158 371	127 895
B. Dépenses de capital	1 516	1 024	484	578	5 110	4 632	8 487	19 412
C. Dépenses de programmes	147 290	143 027	103 923	99 425	212 557	206 257	136 390	207 970
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	44 233	54 946	18 771	35 001	49 464	63 587	9 856	58 863
c.2 Réduction de coûts	1 683	267	1 150	150	1 681	(13)	(1)	-
c.3 Assurance et indemnisation	66 471	55 408	55 549	54 725	102 333	88 080	81 429	90 806
c.4 Aide au financement	-	-	-	(602)	18 956	14 092	5 819	17 268
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	3 593	3 024	1 607	660
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	35	38	100	87
c.7 Recherche	1 115	1 537	1 373	1 615	12 540	16 597	14 691	17 705
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	(427)	52	466	506	1 771	2 921	790	83
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 969	1 149	1 060	-	4 925	3 366	4 360	3 954
c.11 Développement rural et régional	19 126	13 797	16 247	-	3 088	802	1 768	2 153
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	3 373	2 337	2 824	3 850	12 994	12 264	14 260	14 260
c.13 Enseignement	8 922	12 848	5 812	3 777	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	825	686	671	403	1 177	1 499	1 711	2 131
D. Dépenses fiscales	76 943	87 682	88 604	88 824	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	268 809	276 522	239 072	238 277	381 766	368 792	303 248	355 277
Recouvrements	(3 063)	(3 804)	(3 295)	(3 929)	(22 617)	(25 669)	(25 980)	(37 209)
Total, dépenses nettes	265 746	272 718	235 777	234 348	359 149	343 123	277 268	318 068

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
SASKATCHEWAN								
A. Dépenses de fonctionnement	105 850	88 420	102 626	116 410	375 150	348 640	364 524	289 214
B. Dépenses de capital	2 418	2 874	1 920	1 135	11 291	10 248	19 245	44 232
C. Dépenses de programmes	344 037	321 410	300 573	335 171	433 943	346 624	349 614	440 216
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	59 874	69 190	60 444	68 585	109 615	67 086	93 595	96 973
c.2 Réduction de coûts	58	59	49	128	-	(30)	(13)	-
c.3 Assurance et indemnisation	171 903	135 076	129 293	134 905	254 960	196 325	187 287	256 724
c.4 Aide au financement	2 254	625	1 603	17 420	7 799	935	(4 250)	9 322
c.5 Entreposage et transport	33	38	37	36	1 033	346	383	1 832
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	300	300	300	300	47	97	47	198
c.7 Recherche	27 418	24 641	34 386	25 776	18 376	20 154	20 181	23 060
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	5 637	6 415	6 695	8 440	4 078	5 369	4 872	2 783
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 313	1 284	984	1 987	4 624	5 143	8 032	8 003
c.11 Développement rural et régional	72 989	69 498	60 100	67 899	3 320	6 549	3 502	4 354
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	1 426	13 447	5 215	7 500	22 115	33 892	33 622	33 622
c.13 Enseignement	12	10	10	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	820	827	1 457	2 195	7 976	10 758	2 356	3 345
D. Dépenses fiscales	116 077	109 733	109 795	111 890	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	568 382	522 437	514 914	564 606	820 384	705 512	733 383	773 662
Recouvrements	(137 954)	(124 895)	(154 965)	(139 040)	(49 983)	(56 799)	(58 916)	(84 380)
Total, dépenses nettes	430 428	397 542	359 949	425 566	770 401	648 713	674 467	689 282
ALBERTA								
A. Dépenses de fonctionnement	190 385	194 428	207 386	204 753	371 773	353 116	354 941	287 855
B. Dépenses de capital	38 445	38 050	32 799	39 458	11 162	10 167	18 492	42 773
C. Dépenses de programmes	441 320	398 041	367 640	405 029	374 137	325 408	319 452	392 641
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	49 351	56 264	39 008	56 012	81 101	94 544	67 978	84 549
c.2 Réduction de coûts	-	-	-	-	-	(9)	(2)	-
c.3 Assurance et indemnisation	256 638	199 816	215 957	251 545	213 501	158 466	170 671	219 439
c.4 Aide au financement	16 290	18 297	12 851	11 672	10 159	810	2 980	8 941
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	545	530	-	1 143
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	(297)	(750)	(570)	(441)	91	86	111	190
c.7 Recherche	21 811	29 679	26 332	21 227	17 581	19 035	21 645	22 160
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	(4 822)	(5 089)	(7 413)	(11 364)	12 220	11 428	18 456	14 025
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	21 858	20 890	1 711	1 129	7 939	6 991	4 981	5 906
c.11 Développement rural et régional	13 031	13 035	13 030	12 600	7 577	2 801	1 216	3 780
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	(8 691)	(10 831)	(13 623)	(13 979)	19 863	25 782	25 660	25 660
c.13 Enseignement	65 906	67 341	71 347	68 168	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	10 245	9 389	9 010	8 460	3 560	4 944	5 756	6 848
D. Dépenses fiscales	61 623	59 148	62 028	60 933	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	731 773	689 667	669 853	710 173	757 072	688 691	692 885	723 269
Recouvrements	(81 585)	(82 135)	(86 294)	(85 114)	(49 414)	(56 346)	(56 612)	(81 080)
Total, dépenses nettes	650 188	607 532	583 559	625 059	707 658	632 345	636 273	642 189

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
A. Dépenses de fonctionnement	33 523	37 445	47 614	46 504	86 256	80 998	78 494	65 324
B. Dépenses de capital	965	5 687	486	507	2 805	2 453	4 434	10 212
C. Dépenses de programmes	34 704	31 153	31 680	25 603	27 693	62 471	32 825	54 910
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	18 611	14 899	14 009	14 000	(1 253)	17 908	(2 292)	11 898
c.2 Réduction de coûts	941	641	1 340	1 000	-	-	-	-
c.3 Assurance et indemnisation	10 000	7 090	6 226	6 500	11 419	12 039	13 721	19 541
c.4 Aide au financement	-	-	-	-	1 436	1 522	744	2 310
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	6	3	-	15
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	87	87	87	87	74	108	97	46
c.7 Recherche	1 121	683	1 075	450	5 463	5 332	6 399	6 559
c.8 Mesures de salubrité et contrôle	1 944	1 848	1 125	1 116	1 640	13 875	4 650	4 193
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	-	3 231	3 263	-	2 726	2 422	570	810
c.11 Développement rural et régional	2 000	2 500	2 850	2 350	765	1 009	1 134	1 473
c.12 Pratiques, produits et technologies innovateurs	-	-	525	-	2 372	4 890	7 802	7 802
c.13 Enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	-	174	1 180	100	3 045	3 363	-	263
D. Dépenses fiscales	8 424	8 711	9 245	8 800	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	77 616	82 996	89 025	81 414	116 754	145 922	115 753	130 446
Recouvrements	-	-	-	-	(12 415)	(13 596)	(13 577)	(19 445)
Total, dépenses nettes	77 616	82 996	89 025	81 414	104 339	132 326	102 176	111 001

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Notes : Les données de 2015-2016 sont tirées des comptes publics fédéraux et provinciaux, alors que les données de 2016-2017 sont fondées sur des estimations budgétaires fédérales et provinciales.

Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
CANADA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	12 916	16 604	22 550	22 971	346 730	283 554	284 173	259 300
- capital	18 025	18 774	16 705	17 866	1 675	1 904	2 587	3 080
- programme	233 787	221 298	253 478	191 500	189 633	217 886	243 185	248 697
Total, Recherche et Innovation	264 728	256 676	292 733	232 337	538 038	503 344	529 945	511 077
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	150 699	150 969	158 545	152 984	749 757	799 144	779 444	593 398
- capital	4 982	7 010	9 351	7 085	21 465	20 609	34 774	103 269
- programme	45 859	42 985	44 122	30 838	34 507	54 015	53 242	28 504
Total, Salubrité et contrôle	201 540	200 964	212 018	190 907	805 729	873 768	867 460	725 171
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	887	155	925	956	997	810	779	584
- capital	41	8	35	32	4	5	6	7
- programme	855	1 130	1 104	-	4 047	2 666	2 417	2 423
Total, Recherche et Innovation	1 783	1 293	2 064	988	5 048	3 481	3 202	3 014
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 427	2 496	2 587	2 553	1 901	2 048	1 892	1 390
- capital	1 978	163	90	12	55	51	82	244
- programme	270	297	488	134	245	326	129	2
Total, Salubrité et contrôle	4 675	2 956	3 165	2 699	2 201	2 425	2 103	1 636
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	3 186	2 469	2 331	2 074
- capital	-	-	-	-	16	17	21	25
- programme	282	503	887	800	2 448	2 383	3 260	3 456
Total, Recherche et Innovation	282	503	887	800	5 650	4 869	5 612	5 555
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 552	3 084	2 501	3 364	7 139	6 865	6 572	4 871
- capital	-	-	-	-	199	181	287	854
- programme	648	375	2 847	1 850	243	1 249	2 936	1 402
Total, Salubrité et contrôle	3 200	3 459	5 348	5 214	7 581	8 295	9 795	7 127

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	4 051	3 271	2 987	2 505
- capital	502	113	300	80	19	20	26	30
- programme	88	1 493	3 287	4 841	4 579	2 561	3 007	3 304
Total, Recherche et Innovation	590	1 606	3 587	4 921	8 649	5 852	6 020	5 839
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	2 261	2 318	2 387	1 846	8 132	8 736	8 174	6 016
- capital	-	-	-	-	240	220	355	1 056
- programme	4 571	4 555	4 804	1 719	619	624	792	429
Total, Salubrité et contrôle	6 832	6 873	7 191	3 565	8 991	9 580	9 321	7 501
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	653	-	-	-	3 629	2 859	2 830	2 566
- capital	-	-	-	-	18	19	26	30
- programme	2 467	1 616	1 513	1 622	3 533	3 050	3 332	3 244
Total, Recherche et Innovation	3 120	1 616	1 513	1 622	7 180	5 928	6 188	5 840
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	4 184	2 477	3 146	2 124	7 754	8 207	8 008	5 906
- capital	121	22	32	18	226	210	349	1 036
- programme	849	407	369	563	324	938	1 227	1 093
Total, Salubrité et contrôle	5 154	2 906	3 547	2 705	8 304	9 355	9 584	8 035
QUÉBEC								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	-	-	-	-	52 835	42 093	40 916	37 156
- capital	-	-	-	-	255	282	373	441
- programme	64 923	63 761	55 154	27 010	28 452	27 711	31 891	30 389
Total, Recherche et Innovation	64 923	63 761	55 154	27 010	81 542	70 086	73 180	67 986
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	38 537	38 465	37 860	25 881	111 110	120 201	114 150	85 086
- capital	1 391	419	7 900	5 787	3 273	3 052	5 014	14 890
- programme	20 099	19 126	20 384	13 516	1 655	4 810	5 353	4 172
Total, Salubrité et contrôle	60 027	58 010	66 144	45 184	116 038	128 063	124 517	104 148

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	3 132	3 333	2 867	3 200	80 278	64 844	63 652	56 792
- capital	15 481	15 000	14 975	15 299	390	434	575	674
- programme	117 600	91 302	133 426	110 789	34 991	41 341	54 688	54 749
Total, Recherche et Innovation	136 213	109 635	151 268	129 288	115 659	106 619	118 915	112 215
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	42 971	43 655	46 075	47 851	168 711	186 415	174 588	131 615
- capital	500	500	500	500	4 992	4 693	7 735	22 971
- programme	17 090	15 000	14 357	14 360	11 595	12 310	13 845	189
Total, Salubrité et contrôle	60 561	59 155	60 932	62 711	185 298	203 418	196 168	154 775
MANITOBA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	1 384	1 255	3 374	3 960	34 113	28 350	28 768	26 057
- capital	-	-	-	-	164	190	261	309
- programme	4 488	3 874	4 197	5 465	25 534	28 861	28 951	31 965
Total, Recherche et Innovation	5 872	5 129	7 571	9 425	59 811	57 401	57 980	58 331
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	11 287	10 663	12 747	13 971	73 081	79 823	77 993	60 098
- capital	-	-	-	-	2 100	2 055	3 510	10 423
- programme	(427)	52	466	506	1 771	2 921	790	83
Total, Salubrité et contrôle	10 860	10 715	13 213	14 477	76 952	84 799	82 293	70 604
SASKATCHEWAN								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	1 751	600	3 333	2 532	75 127	62 038	64 552	59 674
- capital	-	-	-	-	362	420	592	709
- programme	28 844	38 088	39 601	33 276	40 491	54 046	53 803	56 682
Total, Recherche et Innovation	30 595	38 688	42 934	35 808	115 980	116 504	118 947	117 065
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	813	862	1 142	581	167 924	172 185	175 166	136 709
- capital	-	-	-	-	4 640	4 547	7 959	23 636
- programme	5 637	6 415	6 695	8 440	4 078	5 369	4 872	2 783
Total, Salubrité et contrôle	6 450	7 277	7 837	9 021	176 642	182 101	187 997	163 128

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation et salubrité et contrôle en soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
	(000 \$)							
ALBERTA								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	5 021	8 636	8 325	9 638	74 026	61 965	62 466	58 090
- capital	2 001	3 653	1 395	2 455	358	417	569	691
- programme	13 120	18 848	12 709	7 248	37 444	44 817	47 305	47 820
Total, Recherche et Innovation	20 142	31 137	22 429	19 341	111 828	107 199	110 340	106 601
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	34 998	38 250	37 457	42 616	164 963	171 810	170 770	130 674
- capital	460	427	468	388	4 587	4 511	7 648	22 712
- programme	(4 822)	(5 089)	(7 413)	(11 364)	12 220	11 428	18 456	14 025
Total, Salubrité et contrôle	30 636	33 588	30 512	31 640	181 770	187 749	196 874	167 411
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Dépenses en recherche et innovation								
- fonctionnement	88	2 625	3 727	2 685	18 476	14 843	14 876	13 804
- capital	-	-	-	-	90	101	136	164
- programme	1 121	683	1 600	450	7 835	10 222	14 201	14 361
Total, Recherche et Innovation	1 209	3 308	5 327	3 135	26 401	25 166	29 213	28 329
Dépenses en salubrité et contrôle								
- fonctionnement	10 671	8 699	12 642	12 197	39 038	42 852	42 127	31 034
- capital	533	5 479	360	380	1 153	1 088	1 834	5 447
- programme	1 944	1 848	1 125	1 116	1 640	13 875	4 650	4 193
Total, Salubrité et contrôle	13 148	16 026	14 127	13 693	41 831	57 815	48 611	40 674

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

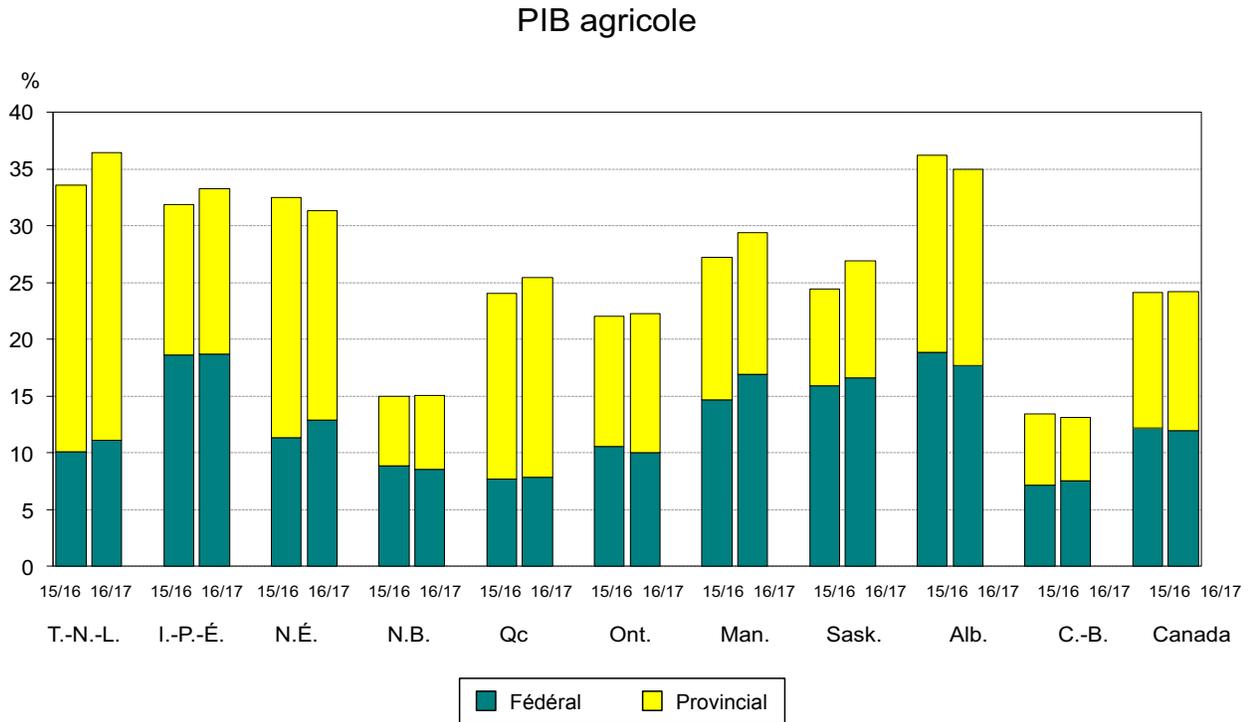
Note : "Recherche et Innovation" comprennent les dépenses dans les catégories "Recherche" et "Pratiques, produits et technologies innovateurs".

Tableau C.4 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017

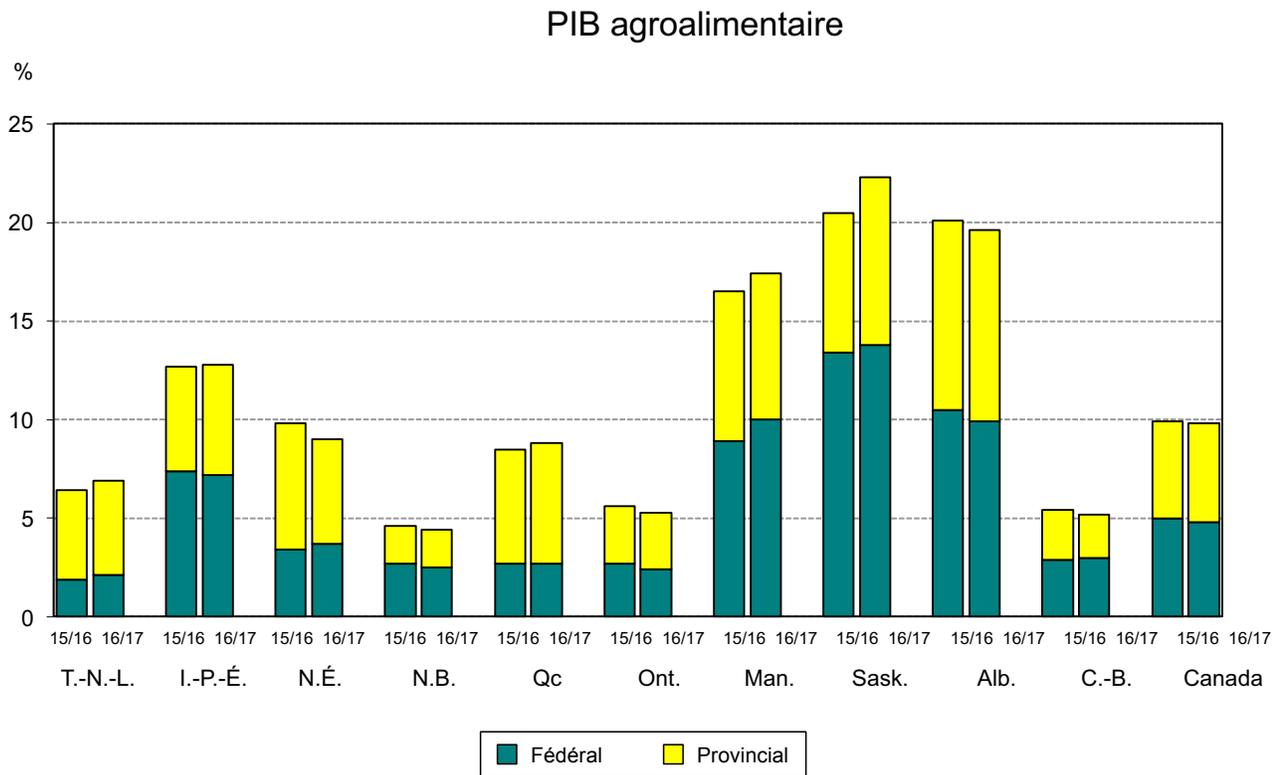
	Agricole				Agroalimentaire			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
PIB provincial (millions de \$)	117,9	77,6	88,4	87,9	486,7	456,9	458,2	465,4
Fédéral (%)	9,8	13,0	10,1	11,1	2,4	2,2	1,9	2,1
Provincial (%)	19,9	25,9	23,5	25,4	4,8	4,4	4,5	4,8
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
PIB provincial (millions de \$)	222,9	216,6	210,3	208,0	544,4	549,6	527,5	541,6
Fédéral (%)	19,6	15,7	18,6	18,7	8,0	6,2	7,4	7,2
Provincial (%)	13,1	13,8	13,2	14,6	5,4	5,4	5,3	5,6
NOUVELLE-ÉCOSSE								
PIB provincial (millions de \$)	283,5	255,3	284,4	285,9	932,5	922,4	943,0	990,6
Fédéral (%)	11,5	12,0	11,4	12,9	3,5	3,3	3,4	3,7
Provincial (%)	21,3	28,1	21,1	18,5	6,5	7,8	6,4	5,3
NOUVEAU-BRUNSWICK								
PIB provincial (millions de \$)	319,5	309,2	349,2	351,5	1 080,8	1 101,7	1 145,3	1 199,2
Fédéral (%)	10,1	9,7	8,9	8,5	3,0	2,7	2,7	2,5
Provincial (%)	8,8	7,7	6,1	6,6	2,6	2,2	1,9	1,9
QUÉBEC								
PIB provincial (millions de \$)	3 631,5	3 503,1	3 860,6	3 968,2	10 212,5	10 368,1	10 937,0	11 483,2
Fédéral (%)	10,1	9,4	7,7	7,8	3,6	3,2	2,7	2,7
Provincial (%)	24,9	19,8	16,4	17,6	8,8	6,7	5,8	6,1
ONTARIO								
PIB provincial (millions de \$)	4 571,0	4 318,6	4 662,2	4 599,8	17 353,0	17 746,1	18 466,8	19 210,4
Fédéral (%)	13,1	11,4	10,6	10,1	3,5	2,8	2,7	2,4
Provincial (%)	11,9	11,0	11,5	12,2	3,1	2,7	2,9	2,9
MANITOBA								
PIB provincial (millions de \$)	1 941,9	1 635,6	1 884,8	1 878,9	3 072,1	2 826,8	3 112,1	3 176,1
Fédéral (%)	18,5	21,0	14,7	16,9	11,7	12,1	8,9	10,0
Provincial (%)	13,7	16,7	12,5	12,5	8,7	9,6	7,6	7,4
SASKATCHEWAN								
PIB provincial (millions de \$)	5 496,4	4 265,9	4 229,4	4 141,8	6 346,1	5 120,3	5 051,2	4 993,2
Fédéral (%)	14,0	15,2	15,9	16,6	12,1	12,7	13,4	13,8
Provincial (%)	7,8	9,3	8,5	10,3	6,8	7,8	7,1	8,5
ALBERTA								
PIB provincial (millions de \$)	3 796,2	3 448,6	3 370,7	3 622,6	6 432,5	6 237,8	6 084,9	6 473,7
Fédéral (%)	18,6	18,3	18,9	17,7	11,0	10,1	10,5	9,9
Provincial (%)	17,1	17,6	17,3	17,3	10,1	9,7	9,6	9,7
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
PIB provincial (millions de \$)	1 292,1	1 260,4	1 421,0	1 462,6	3 219,4	3 290,0	3 546,1	3 756,9
Fédéral (%)	8,1	10,5	7,2	7,6	3,2	4,0	2,9	3,0
Provincial (%)	6,0	6,6	6,3	5,6	2,4	2,5	2,5	2,2
CANADA								
PIB national (millions de \$)	22 432,1	20 504,4	21 480,9	22 404,5	51 724,2	51 190,9	52 656,5	55 407,3
Fédéral (%)	13,6	13,2	12,2	11,9	5,9	5,3	5,0	4,8
Provincial (%)	13,4	13,1	11,9	12,3	5,8	5,2	4,9	5,0

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB,

Graphique C.3 : Dépenses publiques dans le secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire, 2015-2016 et 2016-2017



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada; le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Tableau C.5 : Importance du PIB agroalimentaire et des dépenses publiques au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2013-2014 à 2016-2017

	PIB Total				Dépenses totales			
	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017 Estimations
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR								
Total provincial (millions de \$)	32 366	31 234	29 281	28 438	6 429	7 910	8 180	8 415
PIB agroalim. en % du PIB total	1,50	1,46	1,56	1,64				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,37	0,25	0,25	0,26
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Total provincial (millions de \$)	5 239	5 328	5 043	5 158	1 637	1 642	1 772	1 720
PIB agroalim. en % du PIB total	10,39	10,31	10,46	10,50				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,79	1,82	1,57	1,76
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Total provincial (millions de \$)	34 939	34 893	34 235	35 441	8 465	8 815	8 829	9 100
PIB agroalim. en % du PIB total	2,67	2,64	2,75	2,80				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,71	0,81	0,68	0,58
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Total provincial (millions de \$)	29 171	29 426	29 224	29 879	8 378	8 729	8 647	8 966
PIB agroalim. en % du PIB total	3,71	3,74	3,92	4,01				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,33	0,27	0,25	0,26
QUÉBEC								
Total provincial (millions de \$)	336 921	344 818	351 836	362 268	94 934	95 801	96 479	100 138
PIB agroalim. en % du PIB total	3,03	3,01	3,11	3,17				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,95	0,72	0,66	0,70
ONTARIO								
Total provincial (millions de \$)	646 689	675 285	698 245	724 866	126 364	128 861	133 406	133 895
PIB agroalim. en % du PIB total	2,68	2,63	2,64	2,65				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,43	0,37	0,40	0,42
MANITOBA								
Total provincial (millions de \$)	57 451	59 351	61 538	62 915	12 207	12 511	15 535	14 241
PIB agroalim. en % du PIB total	5,35	4,76	5,06	5,05				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					2,18	2,18	1,52	1,65
SASKATCHEWAN								
Total provincial (millions de \$)	78 726	76 486	71 182	69 724	13 829	13 997	15 153	13 680
PIB agroalim. en % du PIB total	8,06	6,69	7,10	7,16				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					3,11	2,84	2,38	3,11
ALBERTA								
Total provincial (millions de \$)	340 550	356 293	326 389	322 562	44 538	43 847	48 952	51 097
PIB agroalim. en % du PIB total	1,89	1,75	1,86	2,01				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,46	1,39	1,19	1,22
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Total provincial (millions de \$)	209 416	218 238	231 403	245 964	34 890	36 058	37 717	38 592
PIB agroalim. en % du PIB total	1,54	1,51	1,53	1,53				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,22	0,23	0,24	0,21
TOTAL - PROVINCIAL								
Total provincial (millions de \$)	1 771 467	1 831 352	1 838 376	1 887 216	351 672	358 171	374 670	379 844
PIB agroalim. en % du PIB total	2,80	2,65	2,73	2,77				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,86	0,75	0,68	0,72
CANADA - FÉDÉRAL								
Total fédéral (millions de \$)	1 787 021	1 849 624	1 858 435	1 907 161	276 828	280 434	296 440	256 190
PIB agroalim. en % du PIB total	2,89	2,77	2,83	2,91				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,10	0,97	0,88	1,04

Sources : Comptes publics / Documents de budget et Conférence Board du Canada pour les données sur le PIB.

Méthodologie relative aux dépenses publiques

Définition des dépenses publiques au secteur agroalimentaire

Les dépenses publiques (DP) permettent d'estimer ce que les gouvernements consacrent au soutien du secteur agroalimentaire canadien (agriculture primaire, industrie de l'agrofourmiture, et transformation des aliments et des boissons, à l'exception des dépenses liées à l'aquaculture et à la transformation du poisson) au cours d'un exercice financier. Elles englobent les frais assumés pour l'acquisition de biens et de services, et les sommes payées directement ou indirectement à des particuliers, à des organismes ou à d'autres entités du secteur agroalimentaire à titre de paiements de transferts ou dans le cadre de programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux. Elles tiennent compte aussi des transferts de fonds aux sociétés d'État et des transferts effectués entre les ministères et à d'autres ordres de gouvernement. Les renseignements, qui sont complétés par les agents travaillant au sein des ministères, proviennent de sources diverses : comptes publics fédéraux et provinciaux, rapports financiers, estimations et/ou plans de dépenses, rapports de Statistique Canada et autres rapports internes portant sur des programmes agroalimentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des ministères provinciaux et fédéral de l'agriculture.

Comptabilité d'exercice : Depuis l'année financière 2001-2002, les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté la comptabilité d'exercice intégrale, conformément aux Normes internationales d'information financière qui constituent des principes comptables généralement reconnus (PCGR) à l'échelle mondiale pour enregistrer les transactions financières et en faire rapport. La comptabilité d'exercice intégrale est également approuvée par les Comptables professionnels agréés (CPA). Dans le cas des DP, ce changement affecte la capitalisation des biens corporels, car les dépenses en capital incorporent alors les frais d'amortissement des biens corporels au cours de leur vie utile.

Traitement des déficits et des surplus de programmes :

Les déficits des programmes, tout comme les remises ou les réductions des dettes d'aide alimentaire internationale sont comptabilisés comme dépenses dans l'année pour laquelle ils sont inscrits aux comptes publics. Les déficits provenant des programmes et les prêts en défaut qui ne sont pas encore reconnus par un transfert de fonds des gouvernements sont exclus des prévisions budgétaires des dépenses. Lorsque des surplus de caisse provenant de programmes financés par les gouvernements sont retournés aux deux ordres de gouvernement au terme d'un programme, les remises ou les recouvrements sont comptabilisés dans l'année pour laquelle ils sont inscrits dans les documents officiels.

Traitement des sociétés d'État : Seuls les transferts de fonds des gouvernements vers les sociétés d'État sont inclus dans les prévisions budgétaires des dépenses. Les dépenses, les recettes, et les pertes et déficits existants des sociétés d'État sont exclus.

Dépenses engagées à l'étranger : Les dépenses consacrées à l'aide alimentaire et au soutien d'organisations agricoles internationales sont incluses seulement dans les dépenses fédérales totales et dites " hors Canada ". C'est pourquoi la somme des dépenses fédérales par province diffère du total des dépenses fédérales. Ces dépenses " hors Canada " comprennent l'achat de biens agricoles canadiens pour distribution à l'étranger et les fonds versés à des organismes agricoles internationaux.

Traitement des comptes de programmes spéciaux : Dans le cas de programmes gérés par un fonds financé à même les contributions gouvernementales et celles des producteurs, seules les contributions gouvernementales au fonds et aux frais d'administration sont incluses dans les dépenses. Les titres de participation des producteurs et les paiements qui leur sont versés ne sont pas inclus. À titre d'exemple, notons l'assurance-production et Agri-investissement.

Traitement des prêts et des avances : Les prêts, les avances et les contributions remboursables accordés aux producteurs et aux organismes ne sont pas inclus puisqu'ils finiront par être recouverts. Cependant, les bonifications d'intérêts et les défaillances sur les prêts sont inclus, tels qu'inscrits dans les comptes publics, puisqu'ils constituent un coût pour les gouvernements. La méthode de comptabilité d'exercice prévoit également des provisions pour créances douteuses et des provisions pour moins-value, qui font partie des estimations des DP. De la même façon, des provisions pour pertes probables sur des prêts garantis émis par le gouvernement sont établies chaque fois que le recouvrement semble compromis, et ces évaluations font partie des estimations des DP.

Recouvrement par les gouvernements : Les recouvrements d'argent par les gouvernements sont les recettes provenant des droits payés par les utilisateurs pour des services, les licences et permis, les recettes provenant de baux et de locations, de ventes et redevances et des ventes de terrains, et incluent les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, ainsi que diverses autres formes de recouvrement. Ces recouvrements sont déduits des dépenses de programme ou des dépenses totales afin de générer une

estimation de la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements.

Traitement des dépenses fiscales : Les dépenses fiscales provinciales se limitent aux rabais et aux exemptions sur la taxe des carburants, ainsi qu'aux remboursements d'impôt foncier. Les taxes de vente et l'impôt sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales et provinciales.

Tableau C.1 et Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales à l'appui du secteur agroalimentaire

Les données présentées dans ce tableau sont les dépenses publiques de divers ministères et agences, comme Agriculture et Agroalimentaire Canada; l'Agence canadienne d'inspection des aliments; Santé Canada; Transports Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; et Statistique Canada. Ces données incluent également les dépenses publiques de divers ministères provinciaux.

Affectation des dépenses fédérales

- Les dépenses fédérales par province sont disponibles seulement pour certains programmes. Lorsqu'il est nécessaire d'obtenir l'affectation de ces dépenses fédérales par province, on utilise les méthodes expliquées ci-après.
- Les dépenses au titre des programmes qui ne sont pas disponibles dans les documents des prévisions budgétaires ou les plans de dépenses, sont estimées selon la moyenne de ces dépenses au cours des trois dernières années dans chacune des provinces.
- Les dépenses de fonctionnement et de capital qui ont été déterminées à l'origine par province en fonction des centres d'administration, ou qui ont simplement été attribuées à la région de la capitale nationale, ainsi que les transferts effectués aux organismes nationaux, sont répartis entre les provinces comme suit :
 - Les dépenses de fonctionnement et de capital ainsi que les transferts aux organismes nationaux sont affectés par province en utilisant la moyenne mobile sur trois ans de la répartition provinciale des recettes totales du marché (RTM) ou des recettes de marché pour certains produits, selon ce qui est le plus approprié. Les niveaux relatifs de RTM sont par conséquent utilisés comme valeur approximative des bénéfices relatifs tirés de ces programmes par chaque province. Par exemple, la distribution provinciale des recettes totales de marché provenant des céréales et des oléagineux est utilisée pour l'affectation par province des dépenses de fonctionnement et de

capital de la Commission canadienne des grains. Les RTM sont utilisés depuis 2000-2001; avant cela, on utilisait les recettes monétaires totales.

- À l'exception des dépenses en vertu du Programme d'aide de transition au transport des marchandises dans la région Atlantique, toutes les dépenses liées au transport sont affectées aux provinces en fonction des volumes expédiés par voie ferroviaire dans chaque province.
- La catégorie " Autres " inclut les dépenses au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et à l'étranger pour l'aide alimentaire, de même que les dépenses aux organismes internationaux.

Tableau C.2 : Dépenses publiques au secteur agroalimentaire par catégorie

Les dépenses de fonctionnement incluent toutes les dépenses associées au fonctionnement quotidien du Ministère, y compris les salaires, les avantages sociaux, les voyages, l'achat de biens et de services ainsi que les frais d'administration des divers programmes provenant de divers ministères.

Les dépenses de capital incluent les frais d'acquisition, de construction et de rénovation des bâtiments ainsi que l'achat de biens matériels comme des terrains, des propriétés, du gros équipement et de l'ameublement. Sont également inclus les coûts d'amortissement des biens corporels sur leur durée de vie utile.

Les dépenses de programmes comprennent les sommes remises directement ou indirectement aux personnes, aux organismes ou à d'autres entités du secteur agricole à titre de paiement de transfert ou dans le cadre de programmes en cours mis sur pied par les ministères fédéraux et/ou provinciaux.

Les programmes de soutien et de stabilisation du revenu comprennent les subventions et les contributions versées aux producteurs pour assurer le soutien ou la stabilisation de leur revenu lorsqu'ils sont confrontés à des fluctuations sur le marché mondial et national. Exemples de programmes de cette catégorie : Agri-investissement, Agri-stabilité et les programmes de stabilisation du revenu à l'échelle provinciale comme le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) du Québec et le Programme de gestion des risques de l'Ontario (PGR).

Les programmes de réduction des coûts comprennent les subventions et les contributions versées aux producteurs et aux transformateurs pour les aider à réduire leurs coûts de production quotidiens (par ex. les subventions pour l'achat d'intrants agricoles) et les coûts extraordinaires découlant de circonstances imprévues. Les programmes faisant partie de

cette catégorie sont, entre autres, l'aide pour les semences, l'insémination artificielle et les coûts des engrais (par ex. Aide à l'achat de chaux).

Les Programmes d'assurance et d'indemnisation incluent les subventions et les contributions visant à indemniser les producteurs des pertes de production et de capacité de production. Deux volets de programmes se trouvent dans cette catégorie : Assurance-production et Autres programmes d'indemnisation. L'assurance-production (Agri-protection) comprend les primes versées par le gouvernement aux fonds d'assurance-production. Le volet Autres programmes d'indemnisation offre des subventions et des contributions visant à indemniser les producteurs des pertes de production découlant d'une catastrophe naturelle (météo, ravageurs, maladies) ou des dommages récurrents causés par la faune (comme les programmes d'indemnisation soutenue au titre de la sauvagine, de la faune et du gros gibier). Comme autres programmes d'indemnisation, on peut citer les initiatives d'Agri-relance et le Programme d'indemnisation des dégâts causés aux cultures par la faune.

L'aide au financement comporte l'aide financière se rapportant aux programmes de crédit, comme les programmes d'avances de fonds sans intérêts, les programmes de bonification d'intérêt, les provisions pour créances douteuses et les provisions pour pertes probables (manquements) sur les garanties d'emprunt émises par le gouvernement. Cette catégorie englobe les programmes comme le Programme de paiements anticipés (PPA), la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC), la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA) et le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc (PRPPIP).

Les programmes d'entreposage et de transport comprennent les subventions et les contributions accordées dans le cadre des programmes d'aide au transport et d'entreposage. Par exemple, cette catégorie englobe l'aide financière versée aux compagnies de chemin de fer pour le transport des grains. Cela comprend également l'aide financière au titre de l'entretien et de l'amélioration des infrastructures d'entreposage et de transport, comme par exemple, le programme d'utilisation du port de Churchill. Cette catégorie comporte également les programmes qui indemnisent les producteurs pour les frais de transport en lien avec les catastrophes (Initiatives d'Agri-Relance), comme l'aide au transport du bétail et des aliments pour le bétail.

Les programmes sociaux et de main-d'œuvre comprennent les subventions et les contributions versées aux organisations communautaires et aux entreprises agricoles afin d'appuyer et de promouvoir la main-d'œuvre agricole pour les non-agriculteurs (manœuvre ou étudiant). Ils englobent les subventions et contributions versées aux organisations

communautaires et au titre du perfectionnement des compétences générales, comme le soutien de la main-d'œuvre agricole, par exemple le programme Objectif carrière en agriculture et agroalimentaire et la Stratégie d'emploi pour les jeunes.

Les programmes de recherche comprennent les subventions et les contributions à l'appui des activités de recherche et développement, y compris les activités reliées aux technologies agricoles et aux méthodes de production (recherches scientifiques). Cela comprend les paiements versés à des instituts de recherche, des universités agricoles et des associations de producteurs, de même qu'à des producteurs pris individuellement. Les salaires des chercheurs de la fonction publique sont exclus de cette catégorie, mais sont compris dans les dépenses de fonctionnement pour la recherche. Cette catégorie comprend des programmes comme le Fonds d'investissement dans la recherche agricole, le Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles, le Fonds pour l'innovation stratégique, les Grappes agroscientifiques canadiennes.

Les mesures de sécurité et de contrôle comprennent les subventions et contributions au titre des activités liées aux programmes de salubrité et de qualité des aliments, à la traçabilité, à la biosécurité, au bien-être des animaux, au classement et à la normalisation, ainsi qu'au titre des dépenses liées aux essais et à la certification de produits. Ces mesures comprennent des programmes comme les programmes nationaux des systèmes de biosécurité/traçabilité, les programmes de salubrité des aliments à la ferme et en aval de la ferme et les initiatives de bien-être des animaux d'élevage.

Les mesures de sécurité et de contrôle comprennent aussi les subventions et les contributions au titre des mesures de lutte antiparasitaire et de lutte contre les maladies, par exemple les programmes de traçabilité et de biosécurité pour la prévention des maladies. Les programmes ou les initiatives inclus dans cette catégorie contribuent aux mises en quarantaine et à l'éradication des maladies au cours d'une épidémie (réforme des animaux, élimination des récoltes) ou à la mise en place de mesures préventives (vaccination des animaux, autres services vétérinaires). Ces mesures comprennent l'indemnisation de l'ACIA (Loi sur la santé des animaux, Loi sur la protection des végétaux, rage et grippe aviaire). Elles comprennent également des programmes comme le Programme d'éradication de la sharka et le Programme d'aide concernant le nématode doré.

Les programmes d'aide alimentaire et de développement international comprennent les subventions et les contributions au titre des activités des organismes agricoles internationaux. Les projets de développement international pris en compte sont ceux qui portent sur l'agriculture, la transformation agricole et l'alimentation. La remise des dettes

contractées par des pays en développement et négociées par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fait aussi partie de cette catégorie. Cette remise de dette, dans cette catégorie de dépenses, est basée sur les prêts et les marges de crédit octroyés à l'origine pour les projets de développement agricole et agroalimentaire dans ces pays. Cette remise de dettes d'aide alimentaire internationale est intégrée à la liste de dépenses fédérales depuis 1990-1991.

Les programmes de développement du marché, de promotion et de commerce comprennent les subventions et les contributions au titre des activités relatives à la promotion de produits, aux études de marché, au développement et au maintien des marchés et au passage à de nouveaux marchés. Les programmes qui entraînent l'augmentation des ventes de produits agricoles font partie de cette catégorie, comme les expositions agricoles, les salons de l'agriculture, les campagnes de promotion, les publicités et les publications, par exemple le Programme Agri-marketing (PAM) et le Programme de distribution de lait dans les écoles.

Les programmes de développement rural et régional comprennent les subventions et les contributions versées au titre des programmes de développement rural et régional dont la cible est le secteur agricole. Ces programmes procurent de l'aide pour diversifier l'économie rurale et améliorer la qualité de vie dans les régions rurales grâce à des initiatives d'ordre agricole. Les types d'initiatives dans cette catégorie comprennent le soutien aux projets portant sur l'infrastructure physique communautaire et qui sont liés à l'agriculture, tels que la construction ou l'entretien de routes, d'installations portuaires, et d'infrastructures hydrologiques. Les services Institutionnels sont également compris dans cette catégorie, notamment les coopératives rurales et la gestion des terres et des pâturages. Cette catégorie comprend des initiatives liées au secteur agricole dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales de l'Ontario et du programme de développement économique des collectivités rurales du Manitoba.

Les pratiques, produits et technologies innovateurs comprennent les subventions et les contributions qui encouragent les producteurs et les transformateurs à adopter des technologies et des méthodes de production novatrices dans le but d'améliorer la productivité, de diversifier les extrants agricoles, d'adopter de nouvelles variétés culturales ou d'améliorer la qualité des récoltes ou du bétail. Cette catégorie comprend des initiatives prises à titre volontaire, (par ex. l'adoption des meilleures pratiques de gestion (MPG)), et qui sont conformes aux nouveaux règlements (par ex. les programmes des matières à risque spécifiées). La commercialisation de nouveaux produits et méthodes de production est également déclarée dans cette catégorie. Sont

également inclus les programmes de conservation visant à mettre en œuvre de nouvelles méthodes agricoles ou à modifier les méthodes actuelles dans le but de conserver les terres. Cette catégorie comprend des programmes comme le Programme des pratiques agricoles durables du Manitoba (MSAPP), les programmes d'énergies renouvelables/de remplacement, le Fonds d'Agro-innovation, et l'Initiative d'innovation en agriculture de Terre Neuve.

Les programmes d'enseignement comprennent les subventions et les contributions versées aux établissements d'enseignement agricole, comme les universités et les collèges de médecine vétérinaire, de même que les bourses générales d'études agricoles accordées à des particuliers.

Les programmes de vulgarisation comprennent les subventions et les contributions versées au titre d'activités liées à la communication de renseignements par le biais d'associations et de conseils industriels. Sont également compris les services de formation et autres services de vulgarisation fournis aux agriculteurs ou à des particuliers (comme les évaluations du sol et de l'eau, les études de faisabilité, les plans de gestion d'entreprise agricole) et à titre général (aide à l'application générale, règles comptables, etc.). Les services juridiques offerts aux agriculteurs, tels ceux d'une commission sur les droits de tenure de terres agricoles et les droits de superficie, sont aussi inclus. Cette catégorie comprend des programmes comme le Programme national de gérance agro-environnementale, le programme d'évaluation des pratiques de gestion bénéfiques (PGB) des bassins hydrographiques et les initiatives du Plan environnemental de la ferme.

Les dépenses fiscales : les dépenses fiscales provinciales incluent les rabais et exemptions sur la taxe des carburants ainsi que les remboursements d'impôt foncier. Les taxes de vente et les impôts sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales ni provinciales.

Les recouvrements incluent les recettes provenant des droits payés par les utilisateurs pour des services, des licences et des permis, les recettes provenant de baux et de locations, de ventes et redevances et des ventes de terrains, et incluent les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, ainsi que diverses autres formes de recouvrement. Ces recouvrements sont déduits des dépenses de programme ou des dépenses totales afin de générer une estimation de la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements .

Tableau C.3 : Dépenses en recherche & innovation, et mesures de salubrité et de contrôle en soutien du secteur agroalimentaire

Les dépenses de fonctionnement pour la recherche comprennent, en grande partie, les salaires des chercheurs ainsi que les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres de recherche servant, par exemple, à améliorer les technologies de production et les caractéristiques des produits afin de soutenir un secteur agroalimentaire concurrentiel. Les dépenses de fonctionnement en innovation comprennent principalement le coût de l'administration de ces différents programmes.

Les dépenses de fonctionnement pour les mesures de salubrité et de contrôle des produits agricoles comprennent les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres d'inspection et de contrôle, à l'entretien et à la coordination des installations réseaux et, en grande partie, aux salaires des inspecteurs affectés à la prévention, à la vérification et à la certification des produits agroalimentaires du commerce.

Les dépenses en capital consacrées à la recherche incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les centres de recherche, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses en capital consacrées à l'inspection et à la réglementation incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les établissements d'inspection, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses attribuables à des programmes de recherche comprennent les subventions et les contributions versées à des universités, des organismes scientifiques et des particuliers pour le développement scientifique et technologique du secteur agricole. Les dépenses de programmes en innovation comprennent les subventions et contributions aux producteurs et aux transformateurs pour la mise en œuvre des technologies innovatrices.

Les dépenses liées aux programmes d'inspection comprennent des subventions, des contributions ainsi que les indemnités prévues pour la perte de plantes et d'animaux telles celles versées en vertu de la Loi sur la santé des animaux et de la Loi sur la protection des végétaux.

Tableau C.4 et Graphique C.3 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage du PIB agricole et du PIB agroalimentaire et Tableau C.5 : PIB total et dépenses publiques totales

Le produit intérieur brut, ou PIB, correspond à la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans un pays ou une région au cours d'une période donnée.

Les données du PIB proviennent du Conference Board du Canada et sont fournies en dollars de 1997. Ces données correspondent au PIB aux prix de base indiqués par Statistique Canada. Ils sont convertis en dollars courants au moyen de l'indice déflateur du PIB (indice implicite de prix), qui provient également du Conference Board du Canada. Les données du PIB sont fournies sur une base trimestrielle et sont regroupées en années financières.

Les données du PIB total portent sur tous les secteurs d'activité de l'économie canadienne et sont disponibles pour toutes les provinces et l'ensemble du Canada. Les données du PIB " agricole " comprennent toutes les industries agricoles primaires et de services connexes. Le PIB " agroalimentaire " est la somme des PIB agricole, alimentaire et des boissons. Il n'inclut pas des secteurs tels ceux du transport et de l'entreposage, ni du commerce de gros et de détail. Les données du PIB alimentaire comprennent toutes les industries des aliments au sein des industries manufacturières. Les données du PIB des boissons comprennent toutes les industries des boissons au sein des industries manufacturières; ces PIB ne sont disponibles que pour le Québec, l'Ontario et l'Alberta en raison de leur caractère confidentiel.

Le total canadien inclut, au niveau fédéral, les montants pour les provinces ainsi que pour le Yukon, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.



SECTION D

Estimations du soutien à l'agriculture

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2013-2015

	2013	2014	2015 Provisoires
	- millions de \$ -		
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	52 542	55 719	56 254
dont : part de produits SPM ¹ (%)	85	85	86
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	31 395	32 872	34 591
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	5 514	5 571	5 483
Soutien des prix du marché	3 644	3 548	3 456
Paiements au titre de la production	0	0	0
Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	443	454	425
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ² courants production requise	1 411	1 553	1 593
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants production requise	0	1	1
Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants production facultative	1	0	0
Paiements selon des critères non liés à des produits de base	1	0	0
Paiements divers	15	15	9
ESP en pourcentage	10	10	9
Coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs)	1,07	1,07	1,07
Coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs)	1,11	1,11	1,10
Estimation du soutien aux services d'intérêt général	2 374	2 361	2 247
Établissements d'enseignement agricole	935	916	946
Services d'inspection	973	1 027	824
Infrastructures	209	191	249
Commercialisation et promotion	237	210	207
Stockage public	0	0	0
Divers	21	17	22
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-4 152	-3 375	-3 532
Transferts des consommateurs aux producteurs	-3 619	-2 893	-3 075
Autres transferts des consommateurs	-536	-485	-459
Transferts des contribuables aux consommateurs	4	3	2
Surcoût de l'alimentation animale	0	0	0
ESC en pourcentage	-13	-10	-10
Coefficient nominal de protection des consommateurs (CNP des consommateurs)	1,15	1,11	1,11
Coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs)	1,15	1,11	1,11
Estimation du soutien total (EST)	7 892	7 935	7 732
Transferts des consommateurs	4 155	3 378	3 534
Transferts des contribuables	4 273	5 042	4 657
Recettes budgétaires	-536	-485	-459

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ Les produits SPM pour le Canada sont : le blé, le maïs, l'orge, les graines oléagineuses, le lait, la viande bovine, la viande porcine, la volaille et les oeufs.² S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).

Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

		2013	2014	2015 Provisoires
		(en pourcentage de l'ESP total)		
Australie	Soutien au titre de la production des produits de base	0	0	0
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	58	59	62
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev ¹ courants, production requise	8	14	14
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	29	22	20
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	6	5	4
	Paiements divers	0	0	0
Canada	Soutien au titre de la production des produits de base	66	64	63
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	8	8	8
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	26	28	29
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0
Union européenne²	Soutien au titre de la production des produits de base	25	21	26
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	13	14	14
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	16	17	14
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	43	45	43
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	3	3	2
	Paiements divers	0	0	1
Japon	Soutien au titre de la production des produits de base	85	84	81
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	3	4	3
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	5	4	8
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	7	8	8
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0
Mexique	Soutien au titre de la production des produits de base	27	14	17
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	50	62	61
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	5	5	4
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	18	19	18
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0
Nouvelle-Zélande	Soutien au titre de la production des produits de base	80	81	79
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	20	19	21
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	0	0	0
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	0	0	0
	Paiements divers	0	0	0

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Tableau D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015 (suite)

		2013	2014	2015 Provisoires
		(en pourcentage de l'ESP total)		
États-Unis	Soutien au titre de la production des produits de base	12	32	28
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	32	19	22
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	31	18	20
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	0	0	0
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	17	26	25
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	8	4	5
	Paiements divers	0	0	0
OCDE	Soutien au titre de la production des produits de base	47	47	47
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	13	13	13
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise	14	13	13
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production requise	1	1	1
	Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants, production facultative	23	24	24
	Paiements selon des critères non liés à des produits de base	2	2	2
	Paiements divers	0	0	0

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ S (Superficie cultivée), Na (nombre d'animaux), Rec (recettes), Rev (revenus agricoles).² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Tableau D.3 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

	2013	2014	2015 Provisoires	2013	2014	2015 Provisoires
	ESP Total (millions de \$US)			ESP en pourcentage (% de recettes agricoles brutes)		
Australie	1 086	722	589	2	1	1
Canada	5 353	5 043	4 289	10	10	9
Union européenne ¹	120 826	108 214	89 987	20	18	19
Japon	50 223	43 485	33 509	52	50	43
Mexique	6 666	6 626	5 164	11	10	9
Nouvelle-Zélande	130	133	101	1	1	1
États-Unis	29 020	43 572	38 785	7	10	9
OCDE	252 918	247 679	211 982	18	18	17

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016

¹ UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Tableau D.4 : Transferts au titre d'un seul produit (TSP en pourcentage)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

	Blé			Maïs			Orge			Canola/colza			Soya		
	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p
Australie	0,0	0,0	0,0	n.c.	n.c.	n.c.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada	0,6	1,4	2,4	1,9	2,8	1,8	0,8	2,1	4,3	0,4	1,0	2,4	0,6	1,3	1,7
Union européenne ²	3,2	2,7	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Japon	49,4	49,0	45,9	n.c.	n.c.	n.c.	65,7	63,2	68,9	n.c.	n.c.	n.c.	51,9	38,4	42,5
Mexique	12,4	9,3	5,1	4,5	5,3	7,1	4,0	4,6	5,1	n.c.	n.c.	n.c.	3,9	3,1	8,9
Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.
États-Unis	8,2	7,1	7,3	4,6	4,0	4,4	3,8	3,3	3,6	n.c.	n.c.	n.c.	3,4	3,4	3,6
OCDE	6	5,3	9,3	3,9	3,7	4,2	3,7	4,4	4,6	0,3	0,5	1,2	5,1	4,4	4,5

	Viande bovine			Viande porcine			Lait			Volaille			Oeufs		
	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p	2013	2014	2015p
Australie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Canada	1,6	10,1	5,7	3,8	0,9	1,1	39,2	35,6	47,2	16,2	1,2	2,0	24,4	-1,5	-49,6
Union européenne	39,5	24,6	28,1	1,7	-0,2	-1,5	1,3	1,6	3,4	10,6	12,7	5,8	-0,3	-0,2	-1,5
Japon	30,1	29,9	29,6	60,3	55,3	61,4	44,4	51,3	53,8	10,2	10,3	10,3	15,2	14,4	14,4
Mexique	6,4	5,6	3,1	10,7	6,7	12,8	0,0	0,0	0,0	12,8	6,3	0,0	9,6	0,0	0,0
Nouvelle-Zélande	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,1	12,0	8,5	18,5	22,5	21,9
États-Unis	0,4	5,3	3,2	0,0	0,0	0,0	5,7	13,5	15,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
OCDE	17,5	14,5	13,9	8,2	7,8	10,3	6,3	9,4	12,7	8,2	6,4	4,4	6,7	4,5	2,6

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

p: Provisoires

n.c. non calculé

¹ Pourcentage des recettes agricoles brutes pour un produit en particulier.² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.**Tableau D.5 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015**

	2013	2014	2015 Provisoires	2013	2014	2015 Provisoires
	ESSG (millions de \$US)			part de l'ESSG dans le soutien total à l'agriculture (%)		
Australie	1 114	1 161	958	51	62	62
Canada	2 305	2 137	1 758	30	30	29
Union européenne ²	15 362	15 598	13 489	11	12	13
Japon	9 878	8 533	6 736	16	16	17
Mexique	966	1 062	794	12	13	12
Nouvelle-Zélande	412	427	384	76	76	79
États-Unis	10 413	7 889	8 735	12	8	11
OCDE	47 894	43 591	39 559	14	13	14

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ Voir la note à la fin de la méthodologie.² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Tableau D.6 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)¹ pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

		2013	2014	2015 Provisoires
		(en pourcentage de l'ESSG total)		
Australie	Système de connaissances et d'innovation agricoles	63	56	54
	Inspection et contrôle	9	9	11
	Développement et entretien des infrastructures	27	34	33
	Commercialisation et promotion	1	1	2
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Canada	Système de connaissances et d'innovation agricoles	39	39	42
	Inspection et contrôle	41	44	37
	Développement et entretien des infrastructures	9	8	11
	Commercialisation et promotion	10	9	9
	Stockage public	0	0	0
	Divers	1	1	1
Union européenne²	Système de connaissances et d'innovation agricoles	45	48	49
	Inspection et contrôle	6	6	6
	Développement et entretien des infrastructures	31	30	28
	Commercialisation et promotion	18	15	16
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Japon	Système de connaissances et d'innovation agricoles	13	13	13
	Inspection et contrôle	1	1	1
	Développement et entretien des infrastructures	84	84	83
	Commercialisation et promotion	1	1	1
	Stockage public	2	2	2
	Divers	0	0	0
Mexique	Système de connaissances et d'innovation agricoles	47	44	51
	Inspection et contrôle	9	8	14
	Développement et entretien des infrastructures	41	46	33
	Commercialisation et promotion	2	2	2
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Nouvelle-Zélande	Système de connaissances et d'innovation agricoles	50	49	50
	Inspection et contrôle	31	32	33
	Développement et entretien des infrastructures	19	18	17
	Commercialisation et promotion	0	0	0
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
États-Unis	Système de connaissances et d'innovation agricoles	22	29	27
	Inspection et contrôle	13	17	15
	Développement et entretien des infrastructures	41	26	29
	Commercialisation et promotion	12	13	15
	Stockage public	0	0	0
	Divers	12	16	14
OCDE	Système de connaissances et d'innovation agricoles	30	33	33
	Inspection et contrôle	8	9	9
	Développement et entretien des infrastructures	47	44	41
	Commercialisation et promotion	10	10	11
	Stockage public	1	1	1
	Divers	3	3	4

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ Voir la note à la fin de la méthodologie.² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015

Tableau D.7 : Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

	2013	2014	2015 Provisoires
	ESC en pourcentage (%) ¹		
Australie	0	0	0
Canada	-13	-10	-10
Union européenne ²	-6	-4	-5
Japon	-43	-40	-38
Mexique	-2	0	-1
Nouvelle-Zélande	-3	-3	-2
États-Unis	18	12	7
OCDE	-7	-7	-8

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ ESC en pourcentage: proportion de la valeur des dépenses consacrées à la consommation de produits agricoles produits à l'intérieur du pays (ESC) dans la valeur de la consommation totale moins le soutien budgétaire aux consommateurs.

² UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Tableau D.8 : Estimation du soutien total (EST) à l'agriculture pour certains pays de l'OCDE, 2013-2015

	2013	2014	2015 Provisoires
	EST en pourcentage du PIB (%)		
Australie	0,1	0,1	0,1
Canada	0,4	0,4	0,4
Union européenne ¹	0,8	0,7	0,7
Japon	1,2	1,1	1,0
Mexique	0,7	0,7	0,6
Nouvelle-Zélande	0,3	0,3	0,3
États-Unis	0,5	0,6	0,4
OCDE	0,7	0,7	0,6

Source : OCDE, Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016.

¹ UE27 pour 2013, UE28 pour 2014 et 2015.

Méthodologie relative aux indicateurs de soutien de l'OCDE

Depuis 1986, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mesure l'aide à l'agriculture en utilisant plusieurs indicateurs de transfert. Le plus important et le plus fondamental de ces indicateurs est l'Estimation du soutien aux producteurs (ESP). Ces résultats obtenus représentent la seule source disponible d'information transparente et comparable à l'échelle mondiale.

L'ESP est une mesure de l'ampleur et du type de transferts, L'ESP classe par catégories les différents types de transfert de manière à faciliter l'analyse des politiques et à améliorer l'évaluation de la réforme des politiques. Puisque les mesures agricoles ont évolué, l'OCDE a décidé de réviser le système de classification de l'ESP pour mieux tenir compte des nouveaux types de mesures. L'OCDE a adopté d'importants changements à la classification des catégories de mesures générales de l'ESP, a changé la façon de mesurer le soutien par produits et a amélioré la présentation des indicateurs pertinents. Les catégories génériques déterminent :

- le fondement sur lequel repose le soutien, soit la production, les intrants, la superficie cultivée, le nombre d'animaux, les recettes, le revenu, les critères non liés à des produits de base;
- si le soutien est fondé sur un niveau courant ou antérieur (fixe);
- si la production est requise ou facultative.

La ventilation de l'ESP totale ne sera plus effectuée par produit, mais entre quatre catégories reflétant la latitude donnée aux agriculteurs pour leurs décisions de production dans le cadre des différentes mesures:

- Transferts au titre d'un seul produit (TSP);
- Transferts au titre d'un groupe de produits (TGP);
- Transferts au titre de tous les produits (TTP);
- Autres transferts aux producteurs (ATP).

Définitions des catégories dans la classification des mesures de l'ESP

Soutien des prix du marché (SPM) : transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures créant un écart entre les prix sur le marché intérieur et les prix à la frontière pour un produit agricole donné. Ainsi, le SPM prend la forme d'une augmentation du prix imposé par les producteurs et payé par les consommateurs. Le montant total de l'aide augmente à mesure que les volumes produits augmentent. Le SPM est la seule forme d'aide qui a un impact simultané sur la production et la consommation d'un produit. Le SPM est aussi disponible par produit.

Paiements au titre de la production : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures fondées sur le niveau effectif de la production d'un produit agricole donné.

Paiements au titre de l'utilisation d'intrants : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures fondées sur l'utilisation d'intrants à la ferme :

- utilisation d'intrants variables - paiements réduisant les coûts à la ferme d'un intrant variable particulier ou d'un ensemble d'intrants variables;
- formation de capital fixe - paiements réduisant le coût des investissements dans les bâtiments agricoles, les équipements, les plantations, l'irrigation, le drainage et l'amélioration du sol;
- services à la ferme - paiements réduisant le coût de l'aide et de la formation dispensée aux agriculteurs individuels sur des questions techniques, comptables, commerciales, sanitaires et phytosanitaires.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev courants, production requise : transferts de contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures reposant sur le niveau effectif des superficies cultivées, du nombre d'animaux, des recettes et des revenus avec obligation de produire.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants - production requise : transferts de contribuables aux producteurs agricoles qui découlent des mesures reposant sur les superficies cultivées, le nombre d'animaux, les recettes et les revenus ne correspondant pas à la récolte en cours (i.e. fondées sur un niveau antérieur ou fixe), avec obligation de produire sans spécification de produit.

Paiements au titre des S/Na/Rec/Rev non courants - production facultative : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures reposant sur les superficies, le nombre d'animaux, les recettes et les revenus ne correspondant pas à la période en cours (i.e. fondées sur un niveau antérieur ou fixe). La production effective d'un produit donné n'étant pas obligatoire, mais facultative.

- Taux variables : le taux de paiement varie en fonction des prix des extrants ou des intrants courants.
- Taux fixes : les taux des paiements ne varient pas en fonction de ces paramètres.

Paiements selon des critères non liés aux produits : transferts des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de mesures reposant sur :

- Le retrait de ressources à long terme : transferts au titre du retrait à long terme de facteurs de production de produits de base. Les paiements de cette sous-catégorie se

distinguent de ceux nécessitant le retrait des ressources à court terme, qui dépendent de critères relatifs à la production des produits de base.

- La production d'autres produits que les produits de base : transferts alloués pour l'utilisation de ressources agricoles destinées à la production de biens et services spécifiques autres que des produits de base. Ces transferts ne sont pas requis conformément à la réglementation en vigueur.
- D'autres critères non liés au produit de base : transferts accordés également à tous les agriculteurs, comme un taux uniforme ou un versement forfaitaire.

Paiements divers : transferts de contribuables aux agriculteurs et pour lesquels on ne dispose pas suffisamment de renseignements pour les répartir entre les catégories appropriées.

Définitions des indicateurs de soutien de l'OCDE

La classification des transferts totaux liés aux politiques agricoles (EST) regroupe les mesures gouvernementales dans trois grandes catégories: transferts aux producteurs (ESP), transferts aux consommateurs (ESC) et transferts aux services d'intérêt général pour l'agriculture (ESSG).

Estimation du soutien aux producteurs (ESP) : transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles qui découlent de politique de soutien agricole, quels que soient leur nature, leurs objectifs et leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

ESP exprimé en pourcentage : transferts pris en compte dans l'ESP en proportion de la valeur des recettes agricoles brutes (soutien compris).

Transferts au titre d'un seul produit (TSP) : transferts qui découlent des mesures liées à la production d'un seul produit, de sorte que le producteur doit produire le produit désigné pour recevoir le transfert. Les transferts découlent également de mesures plus larges qui prévoient des paiements précis par produit. L'indicateur TSP existe aussi par produit.

Transferts au titre d'un groupe de produits (TGP) : transferts qui découlent de mesures prévoyant des paiements sous réserve de la production d'un ou de plusieurs des produits figurant sur une liste désignée. En d'autres termes, un producteur peut produire un ensemble de produits figurant sur la liste des produits admissibles et recevoir un transfert qui ne variera pas en fonction de sa décision.

Transferts au titre de tous les produits (TTP) : transferts qui découlent de mesures qui n'imposent aucune restriction sur le produit agricole produit, mais exigeant du bénéficiaire la production d'un produit de son choix.

Autres transferts aux producteurs (ATP) : transferts effectués dans le cadre de mesures non assorties d'une quelconque obligation de production de produits de base.

Coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs) : rapport entre la valeur des recettes agricoles brutes, y compris le soutien, et les recettes agricoles brutes (à la ferme) évaluées au prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation).

Coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs) : rapport entre le prix moyen reçu par les producteurs (au départ de l'exploitation), y compris les paiements par tonne effectivement produite, et le prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation). Le CNPP est également calculé par produit.

Estimations du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) : transferts aux services d'intérêt général au secteur agricole pris collectivement (comme la recherche et le développement, la formation, les services d'inspection, la commercialisation et la promotion), qui découlent de mesures de soutien à l'agriculture indépendamment de leur nature, leurs objectifs et leurs incidences sur la production agricole, le revenu agricole ou la consommation des produits agricoles.

Contrairement aux transferts ESP et ESC, ces transferts ne sont pas remis aux producteurs ou aux consommateurs individuellement et ils n'influent pas directement sur les recettes agricoles (revenu) ou les dépenses de consommation. Toutefois, ils peuvent avoir une incidence sur la production et la consommation de produits agricoles.

ESSG : part du soutien aux services d'intérêt général fournis à l'ensemble du secteur agricole dans le soutien total à l'agriculture (EST).

Estimation du soutien au consommateur (ESC) : transferts aux (des) consommateurs de produits agricoles, découlant de mesures qui soutiennent l'agriculture indépendamment de leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la consommation de produits agricoles.

L'ESC est composée des transferts explicites et implicites des consommateurs aux producteurs agricoles liés au soutien des prix du marché pour les produits agricoles produits et consommés au pays (transferts des consommateurs aux producteurs), de même que les transferts au budget et/ou aux importateurs pour la part de la consommation concernant les produits importés (autres transferts des consommateurs).

Cet indicateur est mesuré après déduction des transferts aux consommateurs destinés à compenser leur contribution au soutien des prix du marché d'un produit particulier (transferts des contribuables aux consommateurs), et la contribution des producteurs (en tant que consommateurs de produits

végétaux d'origine intérieure) au soutien des prix du marché des produits utilisés comme aliments du bétail (coût supplémentaire pour l'alimentation animale).

Lorsque l'ESC est négative, elle indique les transferts des consommateurs et mesure la taxe implicite à la consommation liée aux politiques en faveur du secteur agricole. Bien que les dépenses de consommation soient majorées/diminuées du montant de la taxe implicite ou des paiements, cet indicateur n'est pas en soi une estimation de leurs incidences sur les dépenses de consommation.

ESC en pourcentage : rapport entre la valeur totale des dépenses de consommation de denrées produites localement et la valeur de la consommation totale, moins l'aide budgétaire aux consommateurs. Ce pourcentage mesure la taxe implicite (ou la subvention si l'ESC est positif) sur les consommateurs en tant que partie des dépenses de consommation à la production.

Coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs) : rapport entre la valeur des dépenses consacrées à la consommation de produits agricoles (au départ de l'exploitation) et leur valeur aux prix à la frontière.

Coefficient nominal de protection des consommateurs (CNP des consommateurs) : rapport entre le prix moyen payé par les consommateurs (au départ de l'exploitation) et le prix à la frontière (mesuré au départ de l'exploitation). Le CNP des consommateurs est également calculé par produit.

Estimation du soutien total (EST) : transferts des contribuables et des consommateurs qui découlent des mesures de soutien à l'agriculture, déduction faite des recettes budgétaires associées, peu importe leurs objectifs et leurs incidences sur la production agricole et le revenu, ou la consommation de produits agricoles.

L'estimation du soutien total représente la somme des transferts suivants :

- 1) Transferts bruts explicites et implicites des consommateurs de produits agricoles aux producteurs agricoles, déduction faite des contributions financières des producteurs (qui apparaissent dans le SPM et l'ESC);
- 2) Transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles (dans l'ESP);
- 3) Transferts bruts des contribuables aux services d'intérêt général pour l'agriculture (ESSG);
- 4) Transferts bruts des contribuables aux consommateurs de produits agricoles (dans l'ESC).

Étant donné que les transferts des consommateurs aux producteurs sont inclus dans le SPM, l'EST représente également la somme de l'ESP, l'ESSG et les transferts des contribuables aux consommateurs (dans l'ESC). L'EST mesure le coût global du soutien à l'agriculture financé par les

consommateurs (transferts des consommateurs) et les contribuables (transferts des contribuables), déduction faite des revenus d'importation (revenus budgétaires).

L'EST en pourcentage : part du soutien total à l'agriculture sur le produit intérieur brut (PIB).

Traitement des taxes et des prélèvements

Telles qu'elles sont définies, l'ESP et l'ESC sont calculées déduction faite des contributions des producteurs au financement des mesures de soutien en leur faveur. De même, les recettes provenant des taxes et prélèvements à la production destinés à financer une mesure donnée sont déduites elles aussi du montant total du paiement attribué aux producteurs conformément à cette mesure.

Le cas du soutien négatif

La notion d'ESP « brute » permet d'envisager les cas où le soutien est négatif, par exemple lorsque des mesures stratégiques agricoles taxent par rapport à ce qui se passerait en l'absence de telles mesures - i.e. lorsque seulement des mesures économiques générales sont appliquées. L'exemple type du soutien négatif est une taxe à l'exportation ou toute autre mesure agricole décourageant les exportations et se traduisant par un prix intérieur inférieur au prix mondial.

Signification et interprétation des principaux indicateurs

Estimation du soutien aux producteurs (ESP) et coefficient nominal de soutien aux producteurs (CNS aux producteurs)

L'ESP est une mesure statique de soutien offerte aux producteurs agricoles au cours d'une période donnée (par ex, une année ou une campagne) et qui est définie par des conditions macroéconomiques globales et des politiques économiques générales.

Par exemple, le soutien à l'agriculture serait nul si seulement des politiques économiques générales étaient en vigueur et qu'aucune politique spécifique ne viendrait modifier la transmission des conditions macroéconomiques générales au secteur agricole. Dans de telles situations, le total des recettes agricoles courantes serait obtenu entièrement sur le marché en l'absence de transferts aux agriculteurs liés aux politiques, Il s'agit là d'un cas extrême.

Ainsi, un pourcentage de 60 % de l'ESP, par exemple, représente la portion des transferts aux producteurs agricoles par rapport à la valeur totale des recettes agricoles brutes (mesurées par l'ESP), ou la partie des recettes agricoles brutes découlant des politiques. Ainsi, 40 % des recettes agricoles brutes sont obtenues sur le marché en l'absence de toute forme d'aide.

Lorsque le coefficient d'aide nationale aux producteurs est égal à un, cela signifie que les recettes agricoles brutes sont obtenues entièrement sur le marché, sans aucune aide

budgétaire. Par conséquent, plus le coefficient d'aide nominale aux producteurs est élevé, plus la part des recettes agricoles brutes obtenues sur le marché est petite. Par exemple, un CNS aux producteurs de 2 50 indique que la valeur des recettes agricoles brutes correspond à deux fois et demi ce qu'elles devraient être si les recettes étaient obtenues entièrement aux prix du marché mondial, en l'absence du soutien d'une politique.

Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) et coefficient nominal de soutien aux consommateurs (CNS aux consommateurs)

Un pourcentage de -60 % de l'ESC signifie que 60 % des dépenses de consommation totales en produits agricoles représente un transfert des consommateurs aux producteurs, ou la partie des dépenses de consommation créée par les politiques.

Lorsque le CNS aux consommateurs est égal à un, cela signifie que les dépenses de consommation totales en produits agricoles sont au prix du marché, sans aide aux producteurs et consommateurs. Par conséquent, plus le CNS aux consommateurs est élevé, moins la part des dépenses de consommation reflète le marché. Par exemple, un CNS aux consommateurs de 2 50 indique que les dépenses du consommateur sont deux fois et demi ce qu'elles devraient être si elles étaient entièrement guidées par les prix des marchés mondiaux, en l'absence d'aide budgétaire aux consommateurs.

Calcul du soutien des prix du marché (SPM)

Le soutien des prix du marché est calculé seulement lorsqu'il existe des politiques ayant des incidences sur la transmission des conditions macroéconomiques générales aux producteurs agricoles et créent un écart de prix s'accompagnant de transferts des consommateurs aux producteurs.

L'ESSG et l'EST en pourcentages

L'ESSG en pourcentage mesure la part des transferts aux services d'intérêt général pour l'agriculture dans le soutien total à l'agriculture (EST), et ainsi elle indique le pourcentage relatif des transferts qui font partie de l'EST et de l'ESSG dans chaque pays.

Toute autre chose étant égale, plus le pourcentage de l'ESSG est faible, plus la part des transferts ESP est élevée dans le cadre du soutien total à l'agriculture, et plus les répercussions associées à la production et aux échanges commerciaux sont importantes.

L'EST en pourcentage mesure la part de l'aide totale à l'agriculture à l'intérieur du PIB d'un pays ou la part du revenu national utilisé pour aider l'agriculture. Elle est tributaire de l'importance du secteur agricole dans l'économie.

Par conséquent, plus le pourcentage de l'EST est élevé, plus importante est la part de revenu national utilisé pour aider l'agriculture.

Note : Afin d'améliorer la comparabilité et la cohérence de l'information rapportée sous l'ESSG pour les différents pays, l'OCDE entreprend présentement une étude qui va permettre de revoir les programmes et politiques présentement rapportées sous l'ESSG et d'examiner s'ils sont classifiés correctement. Cette étude cherchera aussi à cerner toutes les lacunes importantes au niveau de l'information rapportée sous l'ESSG. Basée sur cette récente étude, on s'attend à ce, que l'OCDE développe une nouvelle méthodologie pour le calcul de l'ESSG.